

Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques
Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud
Band: - (2017)

Rubrik: Notices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

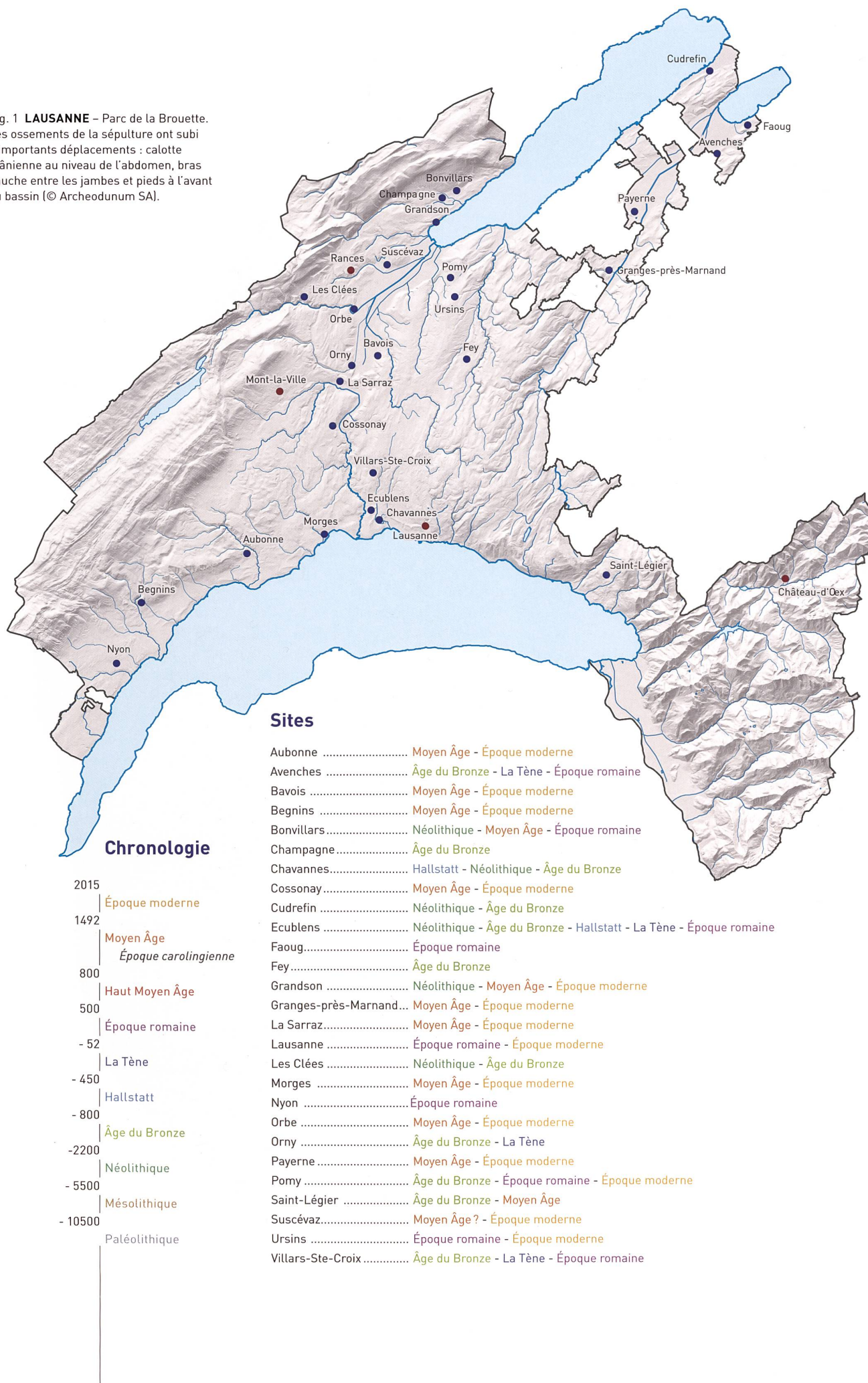
Download PDF: 19.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notices



Fig. 1 **LAUSANNE** – Parc de la Brouette.
Les ossements de la sépulture ont subi d'importants déplacements : calotte crânienne au niveau de l'abdomen, bras gauche entre les jambes et pieds à l'avant du bassin (© Archeodunum SA).



AUBONNE

Grand-Rue 33

District d'Aubonne

CN 1242 - 519 502 / 149 915

Moyen Âge - Époque moderne

Habitation, bourg médiéval

Les importants travaux de rénovation entrepris au no 33 de la Grand-Rue ont touché tout l'édifice avec la réfection de la toiture, la démolition partielle des étages et l'assainissement du sol du rez-de-chaussée avec la reprise en sous-œuvre des fondations. Face à la supposition de l'existence du mur de ville à l'emplacement du mur de façade sud, un suivi a été effectué. Cette intervention a occasionné un creusement de 80 cm de profondeur sur l'entier de la surface à l'exception d'un local rectangulaire de 5,75 x 4,15 m, côté rue, qui n'a été creusé que sur une profondeur de 20 cm.

Le décaissement de la surface a révélé des aménagements antérieurs, remon- tant peut-être à la période médiévale, ainsi que des niveaux de travail en rela- tion avec la construction de la maison. Les fondations des murs du bâtiment ont également été observées.

Le terrain naturel a été atteint à une faible profondeur, constitué de moraine stratifiée très compacte. Le mur oriental a été aménagé sur ce niveau géologique, tandis que d'épais remblais ont servi à niveler le terrain environnant. Ce mur oriental est le plus ancien, il a pu faire office de mur de fermeture occidental de la parcelle accolée à l'est du bâtiment étudié et limiter une rue si on observe la longueur et l'étroitesse du bâtiment concerné sur le plan cadastral. Le mur occidental entame ce niveau de remblais, preuve de sa construction postérieure. Ses fondations sont peu profondes en comparaison du mur oriental, peut-être en partie à cause de la pente naturelle de la rue.

Au centre du bâtiment deux murs paral- lèles aux murs de façade est et ouest ont été mis au jour conservés sur une portion d'environ 1,25 m par 0,60 m de largeur. Ils entament une couche grise,

sableuse, retrouvée uniquement dans cette partie du bâtiment. Ces vestiges ne nous permettent pas d'esquisser un plan défini, mais leur construction pro- bablement contemporaine à une distance d'environ 80 cm l'un de l'autre et avec des matériaux, un mortier et une orientation semblables suggère de les interpréter comme murs de refend du bâtiment, bien que l'espace de part et d'autre soit très exigu.

Dans le reste du local, côté jardin, la stra- tigraphie orientale a révélé une fosse de grandes dimensions dont le remplissage est constitué de matériaux de démolition en réemploi (gros boulets de rivière couverts partiellement de mortier). Pro- fonde, cette fosse entame l'épais remblai de nivellement et pourrait avoir servi de radier pour un niveau de circulation an- cien soit intérieur soit extérieur.

Ultérieurement, le bâtiment est fermé au sud par un épais mur maçonné à l'em- placement supposé du mur de ville. Or, la faible profondeur des fondations et la petite épaisseur du mur en regard des murs de ville découverts dans d'autres agglomérations permettent d'évincer cette hypothèse. Celui-ci s'appuie contre les murs oriental et occidental. Malgré le peu d'indices d'aménagements in- térieurs, la préparation d'un niveau de circulation et un sol induré composé d'argile beige-brun ont été partiellement conservés en plan. Ce niveau prend appui contre un bloc de calcaire intégré dans les fondations du mur de façade sud qui servait de seuil pour une ouverture sur le jardin.

Même si le mur d'enceinte n'a pas été découvert, malgré la proximité des fos- sés, cette intervention a apporté une fe- nêtre archéologique intéressante pour le contexte urbain d'Aubonne encore très peu connu.

Aude-Line Pradervand

Investigations et documentation : Archéotech.
Rapport : Aude-Line Pradervand, *Aubonne, Grand Rue no 33. Int. 11916. Investigations archéologiques*, Archéotech SA, Epalinges, 21 décembre 2017.

AVENCHES

Sur Fourches

District Broye-Vully

CN 1185 - 569 320 / 191 770

La Tène

Habitat

A l'ouest de l'agglomération romaine, le secteur de Sur Fourches, qui a déjà fait l'objet de sondages en 1996 et 2009 puis de fouilles programmées en 2015 et 2016 (cf. *AVd. Chroniques 2016*, p. 124-125), a de nouveau été exploré en 2017 sur une surface d'environ 1000 m². L'en- semble des découvertes de ce secteur est à rattacher à un quartier de l'agglomération celtique d'Avenches qui s'étend largement jusqu'au nord-ouest de la ville moderne (cf. Notice Avenches – Zone sportive).

L'occupation organisée sur deux niveaux altimétriques, qui correspondent à la dé- clivité naturelle du terrain, se développe vers le nord-ouest et est limitée au sud- est par un empierrement en amont du- quel aucune structure n'a pour l'instant été retrouvée.

Hormis quelques structures funéraires à rattacher à la nécropole romaine de la porte de l'Ouest, les découvertes les plus marquantes sont liées à la période de La Tène finale. Ce sont des structures en creux plus ou moins fugaces et gé- néralement repérables par la présence de concentrations de céramiques ou de faune. Une trentaine de ces structures ont été fouillées en 2017 : fosses aux fon- ctions souvent difficiles à appréhender, dépotoir, stockage, dépôts particuliers, trous de poteaux trop peu nombreux pour tracer des plans de bâtiments, et quelques fossés. Parmi les structures les plus remarquables, il faut signaler deux fosses avec dépôts de mandibules de chevaux et une petite cave quadrangu- laire ayant livré une grande quantité de céramiques de stockage (fig. 2).

Le mobilier récolté est plutôt riche et abondant : céramiques attribuées à la période de La Tène D1 (150-80 av. J.-C.), céramiques locales communes à pâte grise fine et céramiques peintes ; objets

en métal représentés par quelques éléments en alliage cuivreux et surtout par des objets en fer très érodés notamment une série d'agrafes de construction provenant de la petite cave ; une vingtaine de monnaies ; de la faune, très mal conservée, surtout représentée par des dents isolées ou des mandibules ; des fragments de torchis sont régulièrement associés à tous ces objets.

Maelle Lhemon

Investigations et documentation : SMRA.

AVENCHES

Zone sportive

District Broye-Vully

CN 1185 - 569 270-550 / 192 350-630.

Âge du Bronze - La Tène - Époque romaine

Enclos, fosses, puits, foyer - Bâtiment maçonné

Un vaste projet d'agrandissement de la zone sportive communale, située dans la plaine au nord de la colline d'Avenches, a motivé l'intervention des archéologues du SMRA. En anticipation des travaux de terrassement, une campagne de sondages de diagnostic (64 tranchées de 4 m à 17 m) réalisée dans le courant du mois de mars, a révélé des vestiges couvrant plusieurs périodes chronologiques, à savoir le Bronze final, La Tène finale et l'époque romaine. Le suivi archéologique des terrassements, ainsi que la fouille qui en a découlé, ont mis au jour plusieurs structures et un mobilier abondant qui couvrent l'ensemble des horizons mentionnés.

Les vestiges datés de l'Âge du Bronze sont principalement des épandages de galets éclatés au feu, accompagnés de rares tessons de céramique. Aucune structure interprétable n'a cependant pu être mise en évidence.

Les découvertes les plus notables concernent la période de la Tène finale. Deux longs fossés perpendiculaires semblent circonscrire un ou deux enclos à l'intérieur desquels ont été mis au jour un foyer, plusieurs trous de poteau, des



Fig. 2 **AVENCHES** – Sur Fourches. Cette cave a livré un ensemble important de céramiques écrasées sur place (© SMRA).

fosses dépotoirs, ainsi que deux puits très bien conservés. Le premier est une structure quadrangulaire dont la cuve était constituée d'une superposition de planches horizontales, conservées sur 4 à 5 rangs successifs et encastrées dans des poteaux corniers verticaux. Voisin de seulement quelques mètres, le deuxième puits, construit au cœur d'une énorme fosse d'implantation d'un diamètre de près de 4 m, est en revanche beaucoup plus insolite de par la constitution de son cuvelage réalisé en bois tressé (fig. 3). Cet aménagement, certes sophistiqué, n'en reste pas moins fragile. Preuve à l'appui, deux grands poteaux quadrangulaires ont été installés pour soutenir les parois qui se sont partiellement effondrées pendant son utilisation. La fonction de captage de ces deux puits est déduite du fait que leur fond, non aménagé, se situait respectivement à 1, 5 et 2 m de profondeur, correspondant au niveau d'apparition de la nappe phréatique, actuellement certainement plus bas que le niveau à l'époque galloise. Un important mobilier céramique, métallique et environ 30 monnaies per-

mettent de dater cette occupation vers la fin du 2^e s. av. J.-C.

Le mur d'enceinte de la ville romaine a été dégagé dans quatre sondages afin de préciser son tracé et d'examiner son état de conservation, qui s'est révélé très mauvais. Seul le parement sud du mur était parfois conservé, le reste de cet édifice de près de 3 m de largeur était complètement récupéré. A noter que le fossé défensif qui le borde a pu être documenté pour la première fois dans ce secteur.

Situé à environ 35 m au nord-ouest du mur d'enceinte, un petit bâtiment carré de 4 m de côté a également été découvert. Seules une à deux assises de fondation de boulets étaient préservées directement sous la terre végétale. Dans son voisinage, des fragments de céramique et de placages de calcaire blanc, ainsi que plusieurs monnaies suggèrent une attribution à la période romaine. Sa fonction reste en revanche difficile à déterminer.

Hugo Amoroso et Aurélie Schenk

Investigations et documentation : SMRA.



Fig. 3 **AVENCHES** – Zone sportive. Vue du puits avec ses parois en clayonnage en cours de documentation (© SMRA).

BAVOIS

En Bernard

District Jura-Nord vaudois

CN 1202 - 533 230 / 170 519

Moyen Âge - Époque moderne

Nécropole - Habitat

Réalisée en préalable à la construction d'une villa et d'un petit immeuble, la fouille d'une partie de la parcelle 265 dans le village de Bavois, au lieu-dit En Bernard, a occasionné la découverte d'un espace funéraire de la fin de la période carolingienne et d'un bâtiment remontant à la fin du Moyen Âge et/ou au début de l'Époque moderne. La petite nécropole est constituée de 14 tombes répar-

ties équitablement entre défunts adultes et immatures et sans doute aussi entre hommes et femmes. L'étude anthropologique met en évidence également des conditions de vie difficile, comme en témoignent par exemple des problèmes de croissance repérés sur de jeunes enfants. Structurellement, si toutes les sépultures ont en commun d'avoir été creusées dans le substrat molassique, l'étude taphonomique des ossements révèle une diversité des types d'aménagement, allant du cercueil chevillé à la sépulture en pleine terre (fig. 4).

Cet espace funéraire est installé en bordure d'une terrasse dominant la plaine de l'Orbe, dans une pente relativement prononcée. Il se situe également à une

vingtaine de mètres plus au sud d'une autre petite nécropole, d'époque mérovingienne et fouillée en 1947. Basée sur quatre analyses ¹⁴C, la datation des tombes mises au jour en 2017 est centrée sur le 10^e siècle, ce qui explique l'absence de tout dépôt matériel accompagnant les défunts.

Le bâtiment de la fin du Moyen Âge et/ou de l'Époque moderne est constitué de murs (ou bases de murs) de pierre sèche ou maçonnés. Il est installé dans une légère pente et une partie des espaces devaient être enterrés de quelques dizaines de centimètres (fig. 5). Le plus grand local (6 x 8,5 m) était précédé d'un autre, plus petit, couvert, et sans doute partiellement ouvert sur l'extérieur. À l'arrière, une cage d'escalier indique l'existence d'un étage. Dans un local accolé au sud de cette première partie de la construction, un foyer matérialisé par une sole de molasse rubéfiée était installé au fond d'une grande fosse. Au sommet du comblement de cette même fosse, une seconde sole de même nature a été mise en évidence et suggère ainsi le maintien de la fonction de cet espace (cuisine ?) au cours des différentes transformations. Deux bases rectangulaires ont également été découvertes à proximité. Leur fonction (soutien d'un avant-toit ?) n'a pu être déterminée avec certitude.

L'hypothèse de datation, placée entre le 15^e et le 17^e siècle, repose sur une analyse ¹⁴C effectuée sur un charbon prélevé dans le comblement de la fosse du foyer, du rare mobilier découvert principalement dans les niveaux de recouvrement des vestiges et sur l'absence de toute mention de construction à cet emplacement sur les anciens plans de cadastre de Bavois, dont le premier conservé remonte à la toute fin du 17^e siècle.

Clément Hervé, Audrey Gallay et Sophie Thorimbert

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : Clément Hervé, Audrey Gallay, Sophie Thorimbert, avec une contribution d'Aurélien Crausaz, Bavois, En Bernard. Int. 11799 / Aff. 477, Rapport d'opération archéologique avril-juin 2017, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2018.



Fig. 4 **BAVOIS** – En Bernard. Vue des sépultures T110 et T111 d'époque carolingienne (© Archeodunum SA).



Fig. 5 **BAVOIS** – En Bernard. Vue aérienne du bâtiment de la fin du Moyen Âge et/ou du début de l'époque moderne (© Archeodunum SA).



Fig. 6 **BEGNINS** – Rue de l'Ancien-Collège 2 et 4. Plan du bâtiment avec la chronologie des étapes de construction (© Archéotech SA).

BEGNINS

Rue de l'Ancien-Collège 2 et 4

District de Nyon

CN 1261 - 508 720 / 144 070

Moyen Âge - Époque moderne

Habitation

Les importants travaux de rénovation entrepris sur le manoir de Begnins ont nécessité un suivi archéologique: d'une part, l'analyse des maçonneries en élévation qui a permis de comprendre l'agencement des divers corps de bâtiment et, d'autre part, la surveillance de l'abaissement des niveaux de sol dans cinq locaux du rez-de-chaussée du corps de bâtiment sud.

Le manoir s'est développé à partir d'un premier corps de bâtiment, auquel ont été progressivement ajoutées une série d'extensions de dimensions variables (fig. 6).

Initialement, il était réduit au noyau central du corps de bâtiment sud (A1), dont l'extension septentrionale n'est pas connue. Sa façade sud mesurait 6,5 m, et ses murs ouest et est parallèles à la pente du relief se développaient sur au moins 8,3 m de longueur. Le niveau inférieur de cet édifice était percé d'une porte cochère et de petites ouvertures d'aération, ce qui suggère une première utilisation comme local de stockage ou écurie. Un mur arasé, d'orientation est ouest, perpendiculaire à la façade ouest

pourrait avoir fait partie de ces premiers aménagements.

À la fin du Moyen Âge, le rez-de-chaussée du volume primitif est transformé en habitation par l'insertion d'une baie géminée richement moulurée en façade sud.

En 1562/63 au plus tard, un deuxième local est ajouté à l'ouest (A2) et une porte d'accès à l'espace extérieur est percée dans le bâtiment primitif.

Entre 1629 et 1632 une maison de maître (B1 et C1-C2) est accolée à l'ouest; elle est composée d'un rural rectangulaire au rez-de-chaussée - comprenant caves et communs - et de locaux voués à l'habitation à l'étage, dont les façades ouest et sud étaient ajourées de triplets riche-



Fig. 7 **BEGNINS** – Rue de l'Ancien-Collège 2 et 4. Triplet sud conservé en façade occidentale du bâtiment de 1629/32. Le piédroit nord est décoré de palmettes surmontées d'un anneau et le sud de deux *putti* (© Archéotech SA).

ment décorés (fig. 7). Le bâtiment primitif a sans doute également été remanié à cette période. Originellement, cette maison ne devait être semi-enterrée que du côté septentrional, la création du terre-plein n'étant intervenue que dans un second temps, peut-être suite à l'effondrement du terrain ou du mur séparant les locaux C2-C3.

Une nouvelle extension est ajoutée à l'est dans le courant de la première moitié du 18^e siècle (A3).

La terrasse orientale a été aménagée avant 1786, car elle est représentée sur le plan cadastral réalisé à cette date. Elle est séparée du corps de logis par une cour, qui pouvait être au même niveau que la terrasse ou située plus bas, au

niveau du rez-de-chaussée. Enfin une cage d'escalier, desservant les deux bâtiments principaux, a été construite en 1789/90, parallèlement à la pose d'une nouvelle charpente. Elle abrite les seuls vestiges de sols anciens découverts lors des décaissements ; il s'agit de deux pavages de petits galets contemporains de la construction de cette annexe ; celui situé sous la cage d'escalier, était recouvert de charbon et d'argile attestant l'utilisation de cet espace pour le stockage du combustible de chauffage.

Ailleurs, dans les locaux où ont été effectués les sondages, on a constaté que la création des sols actuels a oblitéré les remblais et sols antérieurs ; seuls les niveaux de remblai les plus récents

sont encore en place sur une quarantaine de centimètres au-dessus de la moraine naturelle, observée à plusieurs endroits. Enfin, à l'intérieur, le dégagement des fondations des parois encore crépées en élévation a permis de vérifier les relations entre les diverses maçonneries et confirmer les résultats de l'analyse effectuée sur les façades.

Anna Pedrucci, Mathias Glaus, Livio Napoli

Investigations et documentation : Archéotech.
Rapport : Anna Pedrucci, Mathias Glaus, Livio Napoli, *Begnins (VD). Manoir. Int. 11811. Rapport d'intervention archéologique : analyse succincte des façades et des parois décrépies et suivi des travaux en sous-sol*, Archéotech SA, Epalinges, 13 mars 2018.

BONVILLARS

En Morbey, La Poissine

District Jura-Nord vaudois

CN 1183 - 542 141 / 186 584

Néolithique - Époque romaine - Moyen Âge

Foyer - Nécropole - Fossé, voie

Le projet de construction d'une usine à Bonvillars, au lieu-dit En Morbey, La Poissine, a motivé la prescription de sondages de diagnostic sur les deux parcelles concernées (surface sondée env. 38 000 m²). La rive nord du lac de Neuchâtel est en effet très riche en sites archéologiques, car située sur le tracé d'axes de communication fréquentés. Cette campagne de sondages a mis en évidence diverses traces d'occupation ancienne (fig. 8). La découverte, notamment, d'une nécropole inédite du Haut-Empire a abouti à la création d'une nouvelle région archéologique.

Dans la partie nord-ouest, la présence dans plusieurs sondages d'un paléosol contenant des tessons de céramique, des pierres éclatées au feu et des charbons évoque l'existence d'un site d'époque protohistorique. Il n'est cependant pas possible d'en préciser le type et la datation et donc de le relier aux autres sites protohistoriques alentour. La découverte dans le même secteur d'une fosse-foyer à pierres chauffantes, datée par ¹⁴C du Néolithique moyen, suggère une occupation encore plus ancienne.

Au centre des parcelles a été mise au jour une nouvelle nécropole, datée du Haut-Empire par le mobilier. La quinzaine de fosses se caractérise par un comblement typique des résidus de crémation. La majorité sont de forme circulaire, d'environ 50 cm de diamètre; trois structures se distinguent par leur forme rectangulaire et leurs dimensions plus importantes (largeur 50 à 80 cm, longueur 100 à 180 cm). Une seule de ces fosses a été fouillée pour vérifier l'hypothèse de sépultures à crémation. Elle a livré de nombreux charbons, des esquilles d'os calciné, des fragments de céramique et de verre brûlés, des clous de chaussure et de menuiserie, déposés



Fig. 8 **BONVILLARS** – En Morbey, La Poissine. Plan général des sondages, avec la localisation du paléosol protohistorique et de la nécropole romaine (© Archeodunum SA, A. Andrey et Y. Buzzi).

dans la fosse sans organisation particulière. Peu étendue, cette nécropole pourrait être comparée à d'autres ensembles funéraires voisins découverts lors des travaux de l'A5. Deux fossés parallèles au chemin agricole actuel sont vraisemblablement en relation avec une ancienne voie de communication locale, d'époque médiévale, qui menait à Grandson. Une précédente intervention en 2015 avait déjà repéré l'un de ces fossés (cf. *AVd. Chroniques 2015*, p. 88-89). Enfin, la moitié orientale du secteur est occupée par une cuvette marécageuse délimitée par des fossés d'assainissement. L'an-

cienneté de ces travaux ne peut cependant pas être déterminée sur les seuls indices observés en sondages.

Les vestiges n'étant pas directement menacés par le projet, ils ont été protégés puis remblayés dans l'attente de futures investigations.

Aline Andrey

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : Aline Andrey, Bonvillars. En Morbey, La Poissine. Int. 11802 / Aff. 480. Rapport de sondages du 24 avril au 3 mai 2017, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2017.

CHAMPAGNE

Chemin de Praz

District Jura-Nord vaudois

CN 1183 - 540 849 / 186 474

Âge du Bronze

Paléosol

Le projet de construction d'un espace d'exposition et d'un atelier automobile dans le périmètre d'une région archéologique recelant un site de l'âge du Bronze matérialisé par plusieurs fours polynésiens a donné lieu à une campagne de sondages de diagnostic sur toute la surface de la parcelle (4656 m²). Elle a été suivie d'une surveillance lors du terrassement, suite à la mise au jour de 24 tessons de céramique protohistorique en relation avec un paléosol.

Cette couche, mise en évidence sur l'ensemble de la surface, est constituée de limon argileux riche en traces de manganèse et comporte quelques paillettes de charbon et des fragments de céramiques protohistoriques. Dans la partie sud de la parcelle, certains éléments significatifs ont pu être récoltés, alors que dans la partie nord ils étaient très dégradés et n'ont donc pas été prélevés.

Le paléosol recouvre une couche de colluvions argilo-limoneuses comportant également quelques paillettes de charbon et des fragments de céramiques. A l'instar du mobilier provenant du paléosol, celui des colluvions est également mieux conservé dans les sondages situés dans la partie méridionale.

Cette intervention a mis en évidence l'extension du paléosol protohistorique découvert lors des sondages autoroutiers des années 90 (cf. Timo Caspar, Julien Simond, *Prospection archéologique sur le tracé de la RN5 entre Grandson et Concise. Rapport intermédiaire sur les sondages réalisés en 1994-95-96*, Archeodunum SA, Gollion, mai 1996) et en 2016 dans la parcelle 823 où le mobilier était nettement plus rare (cf. François Menna, *Champagne VD, En Pra. Int.* 11587 / Aff. 438. *Rapport sur la campagne de sondages préliminaires dans le cadre du projet «Streetbox»*, 7 au 8 mars 2016,

Archeodunum SA, Gollion, juillet 2016). La densité de mobilier plus importante observée lors de cette campagne 2017 s'explique peut-être par la proximité des cinq fours à pierres chauffées datés de la fin du Bronze final, découverts en 2015 par Christian Falquet.

Ces récentes découvertes attestent de l'occupation du site de Champagne à la fin de l'âge du Bronze et l'intègrent parfaitement dans l'horizon HaB micro régional illustré par les sites de Bonvillars-Les Oux et d'Onnens-Beau Site, Clos Dessous et Le Motti (cf. Marie Poncet Schmid, Anne Schopfer, et al., *La colline d'Onnens 2. Les occupations de l'âge du Bronze final. Onnens-Le Motti, La Golette, Beau Site*, CAR, 142, Lausanne, 2013).

Le niveau de fond de fouilles du terrassement étant supérieur à celui d'apparition du paléosol, ce dernier ainsi que les éventuelles structures qui pourraient l'accompagner sont donc préservés sous la nouvelle construction, dans les 95.5 % de la surface non sondée.

François Menna

.....
Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : François Menna, *Champagne. En Pra. Int.* 11762 / Aff. 469. *Rapport sur la campagne de sondages préliminaires dans le cadre du projet «Garage Lanthemann SA»*, 13-14 février et septembre 2017, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2018.

CHAVANNES-PRÈS-RENNES

La Pala

District de Lausanne

CN 1243 - 533 770 / 152 950

Hallstatt

Habitat

Le projet de construction de logements pour étudiants au sud de la commune de Chavannes-près-Renens a donné lieu à une campagne de sondages de diagnostic visant à déterminer la présence de vestiges sur la parcelle concernée par les travaux. Plusieurs régions archéologiques sont en effet recensées dans ce secteur situé à un peu plus d'un kilomètre de l'extrémité occidentale du vicus de Lousonna. Cet examen réalisé en deux étapes (juillet 2016 et janvier 2017) a mis

en évidence un remaniement important du terrain, matérialisé par de fréquentes perturbations d'époque contemporaine. Il a néanmoins permis de récolter une faible quantité de mobilier romain (fragments de tuiles et tessons de céramique), concentré à l'ouest de la parcelle. Il s'agit toutefois d'éléments retrouvés en position secondaire dans des niveaux de terres rapportées, en association avec des objets modernes. Ces résultats ténus ont cependant été enrichis par la découverte d'une fosse contenant plusieurs fragments de récipients en céramique datés du Premier âge du Fer (Ha D2-D3). Par conséquent, l'Archéologie cantonale a prescrit l'ouverture d'une surface de fouille de 400 m² pour déterminer s'il s'agissait d'une structure isolée ou appartenant à une occupation plus étendue. Cette opération complémentaire a permis de retrouver une deuxième fosse de dimensions réduites, contenant des éclats thermiques et de rares tessons de céramique à pâte grossière qui ne peuvent pas être précisément datés. Bien qu'elles aient confirmé l'existence d'un horizon protohistorique sur le site, les investigations ont également révélé la conservation médiocre du gisement. Les nombreuses perturbations modernes mises au jour, les tessons de céramique à pâte grossière retrouvés dans la terre végétale, et la mise en évidence d'un niveau d'arase, suggèrent que la majorité des vestiges ont certainement été oblitérés par les activités humaines contemporaines. Ces remaniements sont en grande partie liés à la présence d'une pépinière encore récemment en activité sur la parcelle. Par conséquent, au vu du potentiel scientifique limité du site, il n'a pas paru pertinent de mettre en œuvre une opération d'archéologie préventive plus étendue, dans le cadre de ce projet.

Dorian Maroelli

.....
Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapports : Sophie Thorimbert, *Chavannes-près-Renens. La Pala. Etape 1. Int.* 11669/Aff. 448. *Rapport intermédiaire de diagnostic archéologique 11-12 et 18-29 juillet 2016*, Archeodunum SA, Gollion, juin 2017.

Dorian Maroelli, *Chavannes-près-Renens. La Pala. Etape 2. Int. 11669 / Aff. 448. Rapport complémentaire de diagnostic archéologique 10-12 janvier 2017*, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2017.

Dorian Maroelli, *Chavannes-près-Renens. La Pala. Int. 11769 / Aff. 448. Rapport de fouille archéologique d'évaluation 21 février au 1^{er} mars 2017*, Archeodunum SA, Gollion, avril 2017.

CHAVANNES-PRÈS-RENNES

Parcelles 340, 342, 345 et DP24

District de Lausanne

CN 1247- 534 150 / 153 400

Néolithique - Âge du Bronze - Hallstatt

- Époque romaine

Paléosol

En prévision des travaux autoroutiers liés à la suppression du goulet d'étranglement de Crissier, une campagne de sondages a été effectuée à Chavannes-près-Renens. Au nombre de 61, ils se répartissent sur 39 430 m² et représentent 2,5 % de la surface investiguée.

La découverte de mobilier archéologique dans un paléosol et un niveau palustre suggèrent la présence d'un site important à proximité, datant des périodes protohistorique et romaine. Ces éléments matériels ne peuvent pour le moment pas être rattachés à un site connu.

Les fortes concentrations de pierres, très localisées sur les berges de la zone humide et dont certaines sont brûlées et mêlées à du mobilier daté de la période romaine, évoquent des travaux d'épierrement et d'assainissement. L'éventualité qu'un site puisse être mis en évidence dans les parcelles 340 et 342, orientées plein sud, ne peut donc être exclue. Situées à 1,2 km au nord-ouest du *vicus* de *Lousonna*, elles pourraient livrer des traces d'établissements à vocation agricole en lien avec le paléosol mis en évidence sur environ 8000 m².

Les datations radiocarbone effectuées sur des charbons prélevés dans les niveaux organiques de la zone marécageuse remontent au Néolithique moyen (ICA 17C/1092, 5140 +/- 30 BP, cal. 2 sigma: 4040-4020 BC (3.3 %), 4000-3930 BC (66.5 %), 3880-3810 BC (25.6 %)), au Bronze final (ICA 17C/1093, 2750 +/- 30

BP, cal. 2 sigma: 980-820 BC (100 %) et au Hallstatt C/D (ICA 17C/1094, 2510 +/- 30 BP, cal. 2 sigma: 790-700 BC (27.7 %), 690-540 BC (67.7 %)).

Elles complètent ainsi celles du mobilier et peuvent suggérer une fréquentation des lieux également durant ces périodes. Le mobilier et les charbons pourraient également avoir soliflué depuis les éminences morainiques qui dominent le secteur et qui sont susceptibles de receler des sites archéologiques inconnus.

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : François Menna, Villars-Ste-Croix/
Bussigny-près-Lausanne/Crissier/Écublens/Chavannes-près-Renens. N01.08 Suppression du goulet d'étranglement de Crissier. Int. 11848 / Aff. 487.
Rapport de sondages archéologiques 18 juillet au 28 août 2017, Archeodunum SA, Gollion, mars 2018.

COSSONAY

Rue du Four 1-6

District de Morges

CN 1222 - 528 830 / 163 047

Moyen Âge - Époque moderne

Habitation, bourg médiéval

En 2017, d'importants travaux ont été entrepris à la Rue du Four à Cossonay pour la réfection de tous les services (EU/EC, gaz, et électricité). Plus de 110 mètres de tranchée avaient déjà été creusés et remblayés depuis le bas de la rue du Four au moment de notre intervention. Nos observations se sont donc portées sur le deuxième tronçon, dans la partie haute de la rue depuis les maisons nos 5 et 6 de la rue du Four jusqu'aux maisons nos 1 de la rue du Four et 7 du chemin du Temple (fig. 9).

Les opérations se sont déroulées par tronçons de 4 m de longueur, 2,80 m de profondeur maximale et de 2,60 à 3,30 m de largeur. Le fond de la tranchée était établi en escalier afin de déposer les canalisations à des hauteurs distinctes. La surface fouillée représente au sol environ 219 m². L'emprise des travaux se limitait aux tranchées déjà existantes pour les anciens collecteurs, mais l'élar-

gissement de certains tronçons a permis de recenser plusieurs vestiges conservés en coupe et parfois partiellement en plan. Sur 19 colonnes stratigraphiques, 14 ont permis d'atteindre le terrain naturel morainique conservé parfois à 50 cm sous la route actuelle.

Les assises de fondation d'un mur sont conservées à la hauteur de la maison 6. Celui-ci, profondément fondé (sur plus d'1,60 m) longe la tranchée d'est en ouest. Il correspond sur le plan cadastral de 1749 à l'emplacement du mur d'enceinte intérieur de l'ancien château (chemise de la tour maîtresse) et pourrait dater du 11^e siècle. Ces vestiges ont disparu au plus tard au 19^e siècle.

Un deuxième mur, très mal conservé en raison de la récupération de ses matériaux a été découvert à 13 m du premier. Il traverse la tranchée dans sa largeur soit selon une orientation opposée à celle observée pour le mur d'enceinte. Localisé à proximité du retour de la rue actuelle, il devait occasionner, lors de son utilisation, un rétrécissement important de l'espace de circulation. D'après le plan cadastral de 1749, la limite nord-est de la route était accolée à des parcelles réservées à des jardins. Il est donc tout à fait possible que ce mur ait fait office de séparation entre le domaine public et un jardin privé.

Une autre structure plus au sud, construite sur deux assises et uniquement observée en coupe ne fournit malheureusement pas assez d'indices pour être interprétée avec assurance. D'après la localisation générale, l'orientation de la structure et un niveau de circulation qui vient s'appuyer contre, il semblerait également que cette structure soit un mur de limite ancien entre la rue et le verger situé plus au nord-est.

La fouille a également révélé deux structures en creux dont une, de grandes dimensions (longueur observée de 1,20 m pour une profondeur de 1,08 m), particulièrement soignée. La paroi verticale a été couverte d'argile crue, rubéfiée vers l'intérieur, avant la pose d'un alignement de blocs de calcaire et de galets. La fonction de ce creusement et l'activité à



Fig. 9 **COSSONAY** – Rue du Four 1-6. Ouverture à la pelle mécanique d'un tronçon de la tranchée [©Archéotech SA].

laquelle il pourrait être associé (domestique ? artisanale ?) reste indéterminée. Finalement, plusieurs niveaux de circulation ont été observés dans la tranchée. Construits à des hauteurs différentes, ils confirment que la rue était faite d'un pavage constitué de galets posés à plat au cours de plusieurs périodes d'utilisation. L'absence de niveaux fins argileux ou en terre battue dans les colonnes stratigraphiques n'induit pas que ce type de niveaux de marche n'était pas employé. Ils peuvent avoir disparu lors des gros travaux opérés au 20^e siècle pour la mise en place des canalisations contemporaines.

Aude-Line Pradervand

Investigations et documentation : Archéotech.
Rapport : Aude-Line Pradervand, *Cossonay. Rue du Four. Int. 11851. Investigations archéologiques 2017*, Archéotech SA, Epalinges, 15 janvier 2018.

CUDREFIN

Le Broillet II

District Broye-Vully

CN 1165 - 569 150 / 201 250

Néolithique - Âge du Bronze

Chemin de pilotis

La commune de Cudrefin abrite plusieurs habitats littoraux préhistoriques attribués à l'âge du Bronze final. Le Broillet I, le plus à l'est, est situé dans la forêt riveraine à environ 180m de la rive actuelle. Dans les années 1930, une autre structure archéologique est signalée. Ce nouveau site, Le Broillet II, est formé d'un double rang de pieux de chêne, qui semble relier le village du Broillet I aux pentes occidentales du Mont-Vully. Le projet de renaturation du ruisseau du Montet, qui se jette dans le lac de Neu-

châtel en traversant le site du Broillet I et celui du Broillet II a nécessité des sondages archéologiques de reconnaissance en 2010 et 2015 (cf. *Avd. Chroniques 2015*, p. 90-92). Une fouille de sauvetage a été organisée en juillet 2017, au moment du début des travaux.

Le double rang de pilotis a été retrouvé quasiment intact dans la zone forestière jamais mise en culture, tandis que dans la partie cultivée la majorité des pieux a été arrachée, vraisemblablement dans les années 1930, pour faciliter les travaux agricoles. La position des pieux arrachés est signalée grâce à leurs traces dans la tourbe, comblées par le limon du marais.

La fonction de ces pilotis est assurément de permettre le passage des villageois de l'âge du Bronze final dans une zone marécageuse, située entre les cordons

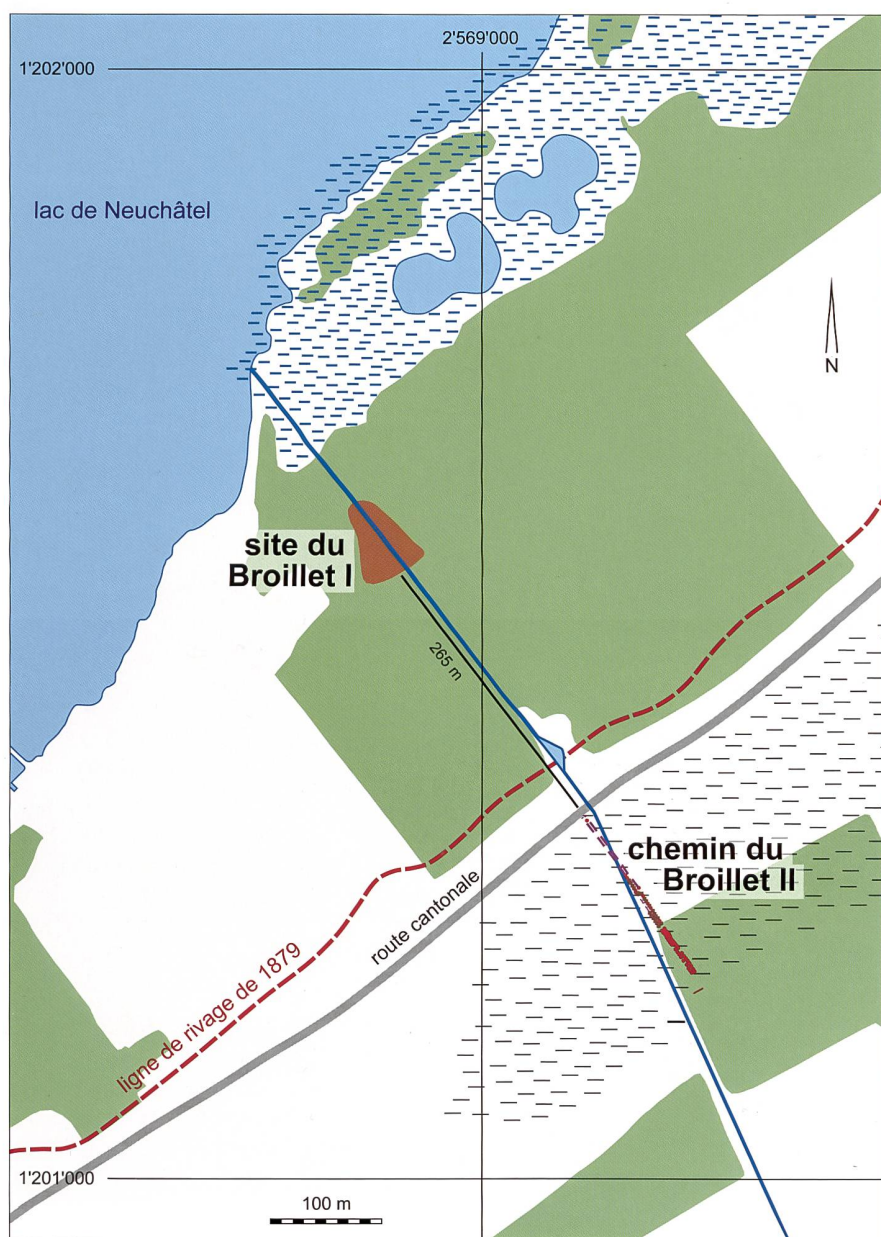


Fig. 10 CUDREFIN – Le Broillet II. Plan d'ensemble du site, position de la station du Broillet I et du chemin de pilotis du Broillet II (© GRAP, P. Corboud).

littoraux riverains formés par les fluctuations du lac et l'arrière-pays adossé au Mont-Vully. Jusqu'à la première Correction des eaux du Jura, effective dès les années 1870, cette zone était encore occupée par des marais et des tourbières. Ces formations végétales datent, pour les plus récentes, du début du Mésolithique, soit la transition Préboréal-Boréal. Une branche de pin récoltée

dans les centimètres supérieurs de la formation tourbeuse a livré une date ^{14}C vers 8840 à 8630 av. J.-C. [ETH-60260, 9459 ± 38 BP, cal 2 sigma].

Le chemin de pilotis retrouvé en 2017 a été observé sur une longueur de 107 m (fig. 10) ; il s'étend probablement encore de quelques mètres vers le lac, mais non observé car partiellement détruit par le lit ancien du ruisseau. Au total 51 pieux

de chêne ont été retrouvés ainsi que les traces de 20 trous de pieux arrachés. La datation dendrochronologique des bois confirme leur appartenance au Bronze final, soit entre l'automne/hiver 995/994 et l'automne/hiver 903/902. Au sein de cette période de 92 années, il n'est pas possible de mettre en évidence une progression dans la mise en place des pieux selon leur position dans l'ouvrage. En revanche, les pieux de la dernière phase d'abattage (903/902) sont le plus souvent utilisés pour doubler des bois plus anciens, par exemple de 48, 43 ou 8 ans. Si la fonction de cet ouvrage semble évidente, sa construction et sa structure nous sont inconnues (pont de planches ou autre dispositif posé sur la tourbe ?). La largeur de ce chemin est très régulière : 3 m en moyenne. En revanche l'espacement longitudinal entre les pieux varie de 2,5 à 3,5 m.

Dans l'axe de ce chemin, trois autres éléments de bois fournissent des datations ^{14}C situées au début du Néolithique moyen : un pieu d'érable, un fragment de pirogue monoxyle et un tronc de chêne couché de 9,5 m de long avec des traces de débitage, tous trois avec des dates calibrées à deux sigma, comprises entre 4350 à 4250 av. J.-C. (pieu en érable, prélevé en 2010 : ETH-40247 = 5405 ± 35 ; fragment de pirogue monoxyle en chêne, prélevé en 2015 : ETH-60258 = 5422 ± 31 ; tronc de chêne couché, prélevé en 2017 : ETH-81223 = 5450 ± 27). La présence de ces bois travaillés témoigne d'une zone de passage en relation avec un habitat littoral plus ancien dont la position est encore inconnue.

Pierre Corboud

Investigations et documentation : GRAP.
Rapports : Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerly, CH-Cudrefin (VD). Site du Broillet II. Expertise dendrochronologique et rapport d'analyse radiocarbone par AMS LRD17/R7517. Interventions 2010, 2015 et 2017, Laboratoire romand de dendrochronologie, Cudrefin, 2017.

Pierre Corboud, Commune de Cudrefin (VD). Rapport sur la fouille de sauvetage archéologique effectuée au lieu-dit Le Broillet II, en relation avec le projet de renaturation du ruisseau du Montet, Groupe de recherche en archéologie préhistorique, Genève, 2018.



Fig. 11 **ECUBLENS** – Parcelles 1342 et 1626. Vue générale en direction du sud des sondages (© Archeodunum SA, K. Sauterel).

ECUBLENS

Parcelles 1340, 1342 et 1626

District de Lausanne

CN 1247 - 532 000 / 154 600

Néolithique - Âge du Bronze - Hallstatt

- La Tène - Époque romaine

Rives ancien méandre de la Venoge

En prévision des travaux autoroutiers liés à la suppression du goulet d'étranglement de Crissier, une campagne de sondages a été effectuée à Ecublens. Au nombre de 65, ils se répartissent sur 46 190 m² et représentent 2,25 % de la surface investiguée (fig. 11).

Du mobilier archéologique en position secondaire a été mis en évidence dans les couches de comblement d'ancien méandre de la Venoge. Il suggère la présence d'un site important situé à proximité. Son étude atteste d'une fréquentation allant du Bronze final jusqu'au milieu du Second âge du Fer au moins. Quelques éléments d'époque romaine ont également été mis au jour.

Le mobilier daté du Bronze final peut être mis en relation avec l'établissement protohistorique d'Echandens – La Chocolatière localisé à 150 m à l'ouest de la parcelle 1340, sur la rive droite de la

Venoge actuelle, légèrement en amont du cours d'eau. Ce site de terrasse a livré des traces de constructions sur poteau, des fosses, un foyer et une tombe à incinération. L'ensemble est associé à un abondant mobilier céramique et métallique remontant au Bronze final et donc contemporain d'une partie du mobilier mis au jour lors de notre campagne de sondages. L'établissement a été fortement remanié lors de l'édification d'une motte féodale entourée d'un fossé de 50 m de diamètre et encore visible sur le plan cadastral de 1735, sous la mention «A la Tornala» (cf. Nicole Plumettaz, *Echandens - La Tornallaz (VD, Suisse). Habitats protohistoriques et enceinte médiévale*, CAR, 53, Lausanne, 1988, p. 129-130).

Ce gisement est situé à l'altitude de 397 m et domine donc la zone sondée d'environ 10 m. Cette configuration permet de supposer qu'une partie du mobilier archéologique ait flué depuis ce point haut par érosion gravitationnelle jusqu'à la rivière. Emporté par le courant, cet ensemble aurait été finalement redéposé lors de l'assèchement et du comblement progressif de l'ancien bras de la Venoge. Les datations radiocarbone effectuées sur des charbons prélevés dans les couches de comblement de l'ancien

méandre de la Venoge (sondages 86, 90, 91 et 100) recouvrent une période s'étendant du Néolithique final (sondage 100, ICA 17C/1091, 3850 +/- 30 BP, cal. 2 sigma: 2460-2270 BC (75.7 %), 2260-2210 BC (19.7 %)), au Hallstatt C/D (sondage 91, ICA 17C/1090, 2490 +/- 30 BP, cal. 2 sigma: 780-510 BC (100 %); sondage 86, ICA 17C/1088, 2480 +/- 30 BP, cal. 2 sigma: 780-680 BC (29.5 %), 670-430 BC (65.9 %)) et à La Tène B1/C (sondage 90, ICA 17C/1088, 2200 +/- 30 BP, cal. 2 sigma: 370-190 BC (100 %)).

Ces datations complètent ainsi celles du mobilier et peuvent suggérer une fréquentation des lieux également durant ces périodes.

L'éventualité de la présence d'un site dans la parcelle 1340, sur les légères éminences bordant l'ancien méandre ne doit pas être exclue, dans la mesure où les sondages représentent seulement 2,25 % de la surface impactée.

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : François Menna, Villars-Ste-Croix/
Bussigny-près-Lausanne/Crissier/Ecublens/Chavannes-près-Renens. N01.08 Suppression du goulet d'étranglement de Crissier. Int. 11848 / Aff. 487.
Rapport de sondages archéologiques 18 juillet au 28 août 2017, Archeodunum SA, Gollion, mars 2018.

FAOUG

Pâquier-aux-Oies, parcelle 665

District Broye-Vully

CN 1185 - 571 470 / 194 758

Époque romaine

Voie

Cette intervention, réalisée dans le cadre d'un projet de construction d'une villa privative sur une surface de 499 m², a révélé un nouveau segment de voie antique long d'environ 13 m. Il s'ajoute à cinq autres tronçons documentés sur le site du Pâquier-aux-Oies depuis 2008 sur une distance cumulée d'environ 115 m (cf. *Avd. Chroniques 2013*, p. 87). Le tracé de cette voie dite du Nord-Est est localement bien identifié : de la Porte du Nord-Est d'Avenches/Aventicum, elle traverse le site funéraire prestigieux d'En Chaplix et rejoint le Pâquier-aux-Oies environ 1,2 km plus au nord-est. Elle longe ensuite la rive du lac jusqu'à Montillier (FR) où elle a été reconnue en 2003, à l'est de la ville de Morat.

Le segment de voie dégagé en 2017 mesure environ 10 m de largeur pour une épaisseur conservée de 15 cm. Il consiste en une chape de graviers ronds compactés, ponctués de rares galets de rivières, de quelques fragments de calcaire jaune et de fragments de terre cuite architecturale. Elle est directement aménagée sur des dépôts lacustres qui forment ici une partie d'un cordon littoral. Apparue seulement 40 cm sous le sol actuel, elle a pu subir une dégradation progressive, comme en témoignent les traces d'araire relevées sur sa surface au cours du décapage. La voie est bordée par des fossés drainants. Si un seul d'entre eux a été mis en évidence le long du bord occidental, trois autres se recoupent partiellement le long du bord oriental. La chronologie relative de ces derniers est bien établie : ils montrent une progradation d'ouest en est. Elle résulte peut-être d'un élargissement de la voie ou d'une légère réorientation de son tracé dans cette direction. Ces aménagements successifs traduisent éventuellement un risque accru d'inondation sur le flanc oriental.

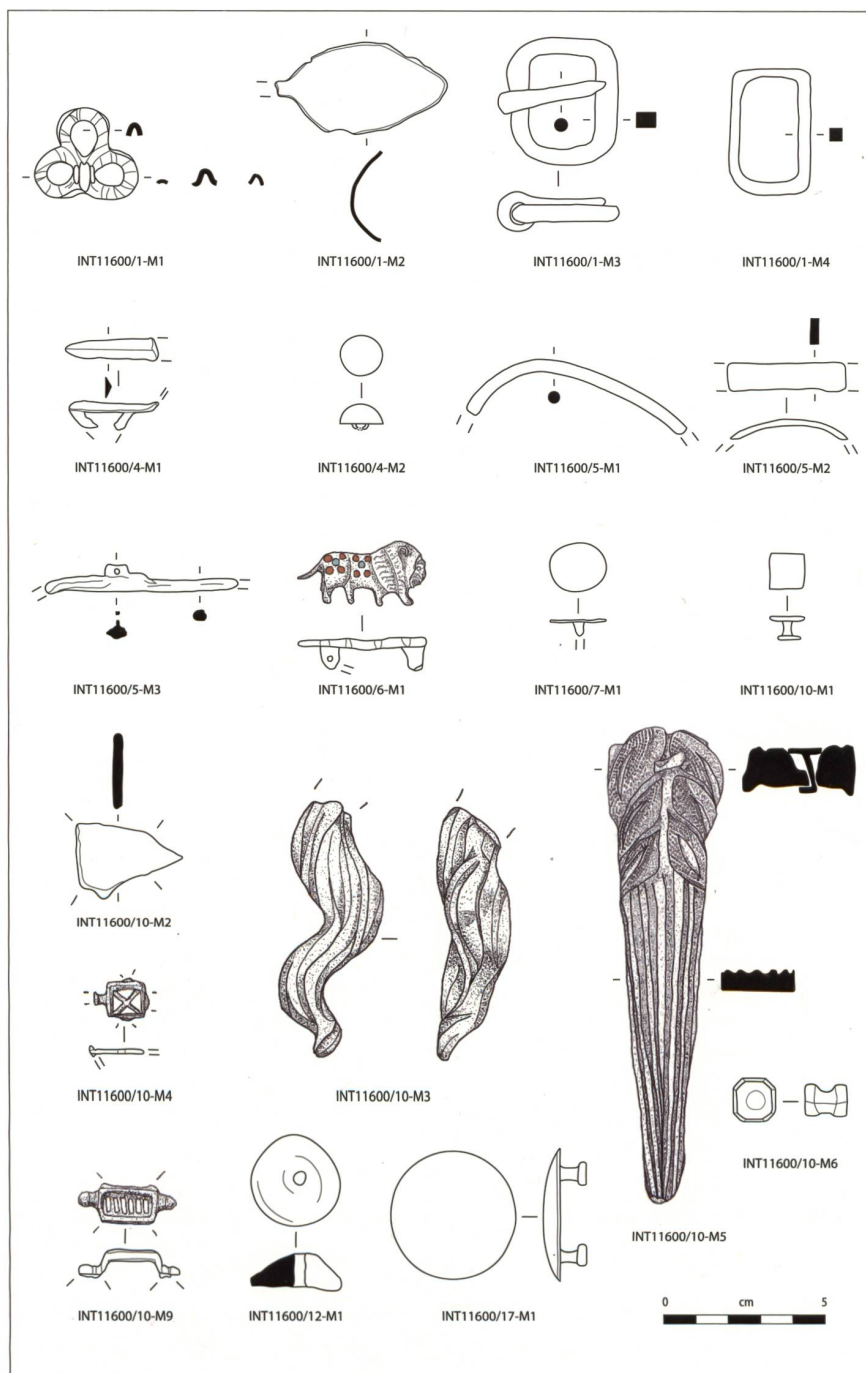


Fig. 12 FAOUG – Pâquier-aux-Oies. Mobilier métallique issu du tronçon de voie romaine (© Archeodunum SA, A. Crausaz).

Cette hypothèse pourrait également expliquer l'importante différence de largeur constatée entre le fossé ouest (1,30 m) et ceux à l'est (2,50 m). Ces observations diffèrent sensiblement de celles constatées précédemment

sur des segments pourtant éloignés de quelques dizaines de mètres seulement. Sous le chemin des Vouats et entre les parcelles 686 et 687, la voie se présentait sous la forme d'une couche de graviers pris dans une matrice sableuse et

limoneuse indurée posée sur un radier de galets et de boulets morainiques (cf. *RHV*, 117, 2009, p. 297-298). Dans la parcelle 689, un renforcement du côté nord fait de pierres de plus grands modules, notamment des boulets et des blocs de calcaire, avait été mis en évidence (cf. Dorian Maroelli, *Faug. Pâquier aux Oies. Parcelle 689. Int. 10971 / Aff. 355. Rapport d'opération d'archéologie préventive du 4 au 13 novembre 2013*, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2014, p. 12).

De même, les opérations précédentes ont mis en évidence un fossé unique de chaque côté de la voie. Ces différences sont sans doute le reflet d'un mode de construction s'adaptant à la topographie et celui de réfections localisées.

Aucun tessons de céramique n'a été mis en évidence, mais le mobilier métallique et les monnaies piégés dans les graviers de la voie situent son utilisation entre le 1^{er} et le milieu du 4^e siècle apr. J.-C. (Aes III ou IV de la période antoninienne). Du mobilier plus récent mis au jour dans les niveaux superficiels (éléments de harnachement médiévaux et parpaillote datée de 1465-1472) laisse entrevoir une utilisation de la voie sur une période bien plus étendue, même si on ne peut écarter que ces derniers ne soient les restes de travaux agricoles.

La découverte d'éléments de statuaire de grande taille, d'applique végétale, de fibules miniatures et zoomorphes extrêmement bien conservés et donc sans traces de déformations ou d'écrasements est atypique du corpus attendu pour un contexte de route (fig. 12).

Ils devaient plutôt provenir de bâtiments situés à proximité attestés lors des fouilles précédentes. En 2011 (cf. *RHV*, 120, 2012, p. 467), ce sont en majorité des trous de poteau et des fosses qui ont été mis au jour dans la parcelle 674. En 2013, dans les parcelles 683 à 685, les traces d'occupation étaient matérialisées par des empièvements, des fosses de rejet et des trous de poteau ainsi que des niveaux de démolition constitués de blocs calcaires et de tuiles. Dans les deux cas, même si la présence de bâtiments est attestée, le plan reste difficile à inter-

préter. Enfin, l'intervention de 2016, dans la parcelle 688 située au nord de la voie, a révélé sur quelques mètres carrés un aménagement de sol de période incertaine. Formé de fragments de calcaire, on ne peut établir s'il appartenait à un espace extérieur ou intérieur (cf. Aline Andrey, *Faug. Pâquier-aux-Oies. Parcelle 688. Int. 11656 / Aff. 450. Rapport d'opération d'archéologie préventive du 20 juin au 12 juillet 2016*, Archeodunum SA, Gollion, novembre 2016).

François Menna et Aurélie Crausaz

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : François Menna, avec la contribution d'Aurélien Crausaz, *Faug. Pâquier-aux-Oies. Int. 11600 / Aff. 441. Rapport d'opération d'archéologie préventive mars et novembre 2016, et mars-avril 2017*, Archeodunum SA, Gollion, mars 2018.

FEY

Loverens

District Gros-de-Vaud

CN 1223 - 542 380 / 169 440

Âge du Bronze

Habitat ?

La construction de trois nouvelles maisons sur la parcelle 1285, adjacente aux parcelles où une occupation du Bronze moyen avait été découverte en 2015 (cf. *AVd. Chroniques 2015*, p. 94-95), a motivé une nouvelle fouille en 2017. Cette intervention, menée par l'Archéologie cantonale sous la direction de Sylvain Ozainne et Dominique Baudais, a permis de retrouver l'horizon archéologique principal du site.

Malgré une quantité relativement faible, le mobilier céramique prélevé dans le niveau protohistorique au nord de la parcelle (secteur 5) s'intègre parfaitement au corpus constitué lors des deux interventions de 2015 et évoque clairement la fin du Bronze moyen (BzC-BzD). L'étude complète de l'ensemble de ce mobilier reste à faire, mais de nombreux éléments trouvent déjà des comparaisons directes dans des sites proches comme Payerne-En Planeise, Prez-vers-Siviriez-La Montaneire ou encore Montricher-Châtel

d'Arrufens. Aucune structure en creux contenant des pots entiers, notamment deux pots-silos semi-enterrés, comme ceux trouvés en 2015 n'a été découverte. Comme déjà pressenti lors des interventions de 2015, le niveau archéologique n'est pas conservé au sud de la parcelle 1285, son extension maximale se terminant à une dizaine de mètres au sud-ouest du secteur 5. L'intervention a cependant mis en évidence une concentration de structures et une augmentation des densités de céramique dans la partie est de ce secteur, laissant supposer que, malgré l'absence de couche protohistorique, l'occupation s'étendait en direction du sud-est. Les empièvements, les fosses ainsi qu'un imposant trou de poteau (A54) indiquent la présence ou la proximité d'un ou plusieurs bâtiments dans cette partie du site. En outre, plusieurs trous de piquets/poteaux localisés dans la partie nord-ouest du secteur 6 suggèrent que l'extension originale de l'établissement dépassait clairement les limites de la couche archéologique conservée, ce que tend à confirmer la présence d'un tessons dans le trou de poteau A48.

Bien que le potentiel de conservation du site soit le plus élevé au nord-ouest des zones fouillées en 2015 et 2017, son extension complète demeure difficile à évaluer et ne se limite en tout cas pas aux seules zones où la présence de niveaux archéologiques ou de pots isolés a été détectée. Un travail plus complet d'intégration des informations spatiales des trois campagnes de fouilles permettra de mieux évaluer la réelle étendue de l'occupation et de préciser les contours de la région archéologique. Il semble qu'on soit à nouveau en présence d'un habitat à architecture mixte, poteau porteur et sablière basse dont le plan reste à préciser.

Elena Burri-Wyser

Investigations et documentation : AC.
Rapport : Elena Burri-Wyser, Sylvain Ozainne, Dominique Baudais, Fey. Loverens. Int. 11788. FL17. Rapport de fouille mars-avril 2017, Archéologie cantonale, Lausanne, mai 2017.



Fig. 13 **GRANDSON** – Corcelettes-Les Pins. Choix de pointes en os, la plus longue à gauche mesure 18 cm (© Archéologie cantonale, Lausanne, E. Burri-Wyser).

GRANDSON

Corcelettes-Les Pins

District Jura-Nord vaudois
CN 1183 - 541 410 / 185 720

Néolithique

Station palafittique

Une nouvelle station lacustre a été découverte dans la « Buffer zone » de la station de Grandson – Corcelettes classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Recouverte par près de 2 m de sédiments depuis la préhistoire, elle est extraordinairement bien conservée.

En mai 2017, les sondages le long de la conduite prévue dans le cadre de la réfection des eaux, et la fouille d'une petite surface de 10 m² ont amené de nouvelles connaissances sur la baie de Corcelettes, dont seule l'occupation du Bronze final était connue. Notamment, au Bronze ancien, les datations dendrochronologiques (1655-1642 av. J.-C.) permettent d'avancer la réoccupation des

rives du lac de Neuchâtel et d'assurer la présence d'un site 200 m à l'ouest des occupations du Néolithique final.

La zone principale comprend plus de 10 pieux par m² datés du Néolithique final (résultats préliminaires : datations dendrochronologiques 2607-2857 av. J.-C. avec au moins 3 phases d'abattage). La conservation des restes organiques, du mobilier et des structures, avec plusieurs dépotoirs, est extraordinaire : plusieurs dizaines de haches de pierre polie, des centaines d'artefacts en bois de cerfs, des dizaines de meules, de polissoirs et d'objets en os (fig. 13) et des milliers de restes de faune et de tessons de céramique. Relevons notamment la très bonne conservation des objets en bois ou en fibre végétale, avec des éléments de sparterie, des tissus et un peigne, et des objets inédits comme une rame.

La fouille s'est poursuivie dans l'emprise des conduites, une tranchée de 1,20 à 1,60 m de large sur 80 m de long, asséchée par un système de wellpoint dans

des palplanches (fig. 30). La densité des vestiges et l'amplitude des niveaux reconnus au printemps diminuent d'ouest en est, pour disparaître complètement. Mais une nouvelle couche d'habitat extrêmement riche apparaît en profondeur, séparée des niveaux reconnus auparavant par environ 40 cm de craie lacustre stérile. Ce niveau, actuellement daté par typologie du Lüscherz ancien ou d'une phase récente du Horgen, étend notablement l'emprise du site vers l'est. Outre une très grande densité de pieux et toujours beaucoup de faune, d'industrie sur os et sur bois de cerf, quantité de pierre polie, de pièces de mouture, de polissoirs et de silex, ainsi que d'éléments de parure divers, c'est l'abondance de céramique et surtout d'objets en bois qui sont à souligner. Deux haches marteaux en bois de cerf avec leur manche complet, mais aussi des flotteurs, manche de couteau, divers piquets et des boîtes en écorce dont une de plus de 50 cm de diamètre ont été mis au jour. Une trentaine



Fig. 14 **GRANDSON** – Château de Grandson. Vue générale de la cave vers le nord avec le pilier central daté de 1764, le sol de terre battue (US168) et le long des parois les restes des niveaux de sol disparus. Au fond le support du poteau antérieur (458po) [© Archéotech SA].

de chapes d'argile, supports de foyer, ont été identifiées, ce qui confirme qu'on se trouve bien au cœur de l'habitat.

La station de Corcelettes-Les Pins figure d'ores et déjà parmi les plus riches et les mieux conservées des stations palafittiques. Sa position en profondeur et très en retrait de la berge actuelle donne un aperçu des possibilités d'occupation des rives aux périodes préhistoriques et de l'étendue des zones à surveiller. Les datations dendrochronologiques indiquent une continuité de l'occupation des rives durant tout le Néolithique final avec des changements de position des villages en fonction des variations des niveaux des lacs. Malgré l'étroitesse de la zone fouillée limitant drastiquement les analyses spatiales, les données chronostratigraphiques et sédimentologiques, ainsi que le mobilier et les prélèvements en vue d'études spécialisées, ouvrent des perspectives de recherches passionnantes.

Elena Burri-Wyser

Investigations et documentation : AC.

GRANDSON

Château de Grandson

District Jura-Nord vaudois

CN 1183 - 539 583 / 184 576

Moyen Âge - Époque moderne

Château, fortifications

A la suite des travaux entrepris au château depuis 2012, la réfection des sols de la cave qui jouxte l'escalier d'accès au château et du rez-de-chaussée de la tour sud, dite « Pierre », a nécessité un suivi archéologique.

Après la dépose des sols actuels, ont été effectués dans la cave deux sondages de 60 cm de profondeur dans les angles nord-est et nord-ouest jusqu'au niveau naturel pour vérifier la nécessité d'une éventuelle reprise en sous-œuvre. Un décaissement de l'intégralité des deux surfaces sur une cinquantaine de centimètres a ensuite été entrepris.

La fouille a permis d'observer le niveau morainique naturel (US155) de la colline à environ 40-50 cm sous la surface du sol actuel, à une faible profondeur, comme

déjà observé lors des suivis de 2016 sous la rampe d'accès sud. Les niveaux de sols les plus anciens n'étaient visibles que sous la forme de traces sur les parois car les chantiers successifs ont systématiquement fait disparaître les états précédents (niveau de circulation, tranchées de fondations) en abaissant à chaque reprise le niveau du sol.

Directement sous le sol de gravier contemporain était toutefois conservé un sol en terre battue (US168) qui recouvrait des fosses creusées dans le niveau naturel, ainsi qu'un bloc maçonné avec un négatif de poteau en bois de section circulaire (diamètre 15 cm) (458po), situé dans l'angle nord-ouest du local (fig. 14). La présence d'une corniche située au sommet de la paroi orientale de la cave nous avait déjà conduits à formuler l'hypothèse qu'on se trouvait originellement à ciel ouvert dans cet espace bordé à l'est par la base du mur-pignon du corps de logis sud et au sud par la tour. Situé au niveau de l'articulation entre l'ancien château et le corps de logis construit par Othon de Grandson, il constituait une



Fig. 15 **GRANDSON** – Château de Grandson. La tour sud, local du rez-de-chaussée. Vue en direction du sud du sol en galets (US166) (© Archéotech SA).

sorte de sas d'accès à la cour supérieure. La présence du pilier antérieur, qui supportait peut-être un auvent, et le constat que les parois ouest et nord de la cave – chaînées entre elles – sont plus tardives viennent conforter cette idée. Ces deux murs auraient structuré ce sas en ménageant d'une part l'escalier d'accès à la cour intérieure, et une petite courette d'autre part, visant à isoler la tour sud du corps de logis voisin.

Sous la paroi sud ont été dégagées les fondations nord de la tour sud. Celle-ci apparaît actuellement dans sa partie inférieure avec une forme semi-circulaire outrepassée, adossée à un mur droit. Lors de la fouille, les fondations rectilignes ont été dégagées sur une vingtaine de centimètres, ce qui a permis d'observer que les fondations primitives de la tour sont circulaires, d'un diamètre hors œuvre de 7,40 m environ. Cet état n'a peut-être jamais dépassé le stade des fondations, le projet initial ayant pu être modifié en cours de construction, bien que des assises circulaires s'observent également à l'étage derrière le mur droit. Dans la tour sud, le décaissement a été moins important : après suppression du plancher un nettoyage de la surface a révélé la présence d'un pavage de galets (US166) perturbé par les solives du plancher (fig. 15) ; le niveau naturel n'a pas été atteint.

En élévation, seule une observation sommaire de l'archère orientale de la tour a pu être effectuée faute de décrépiage. Elle a permis de constater qu'il s'agissait originellement d'une archère cruciforme. Le croisillon a ensuite été bouché et crépi et une canonnière percée en bas de l'archère, lui donnant son aspect actuel en « trou de serrure ».

Anna Pedrucci, Mathias Glaus, Livio Napoli et Daniel de Raemy

Investigations et documentation : Archéotech.

GRANGES-PRÈS-MARNAND

Route de l'Église 19

District Broye-Vully

CN 1204 - 558 047 / 178 929

Moyen Âge - Époque moderne

Cimetière

Cette intervention d'urgence a eu lieu après la découverte fortuite d'ossements humains dans le jardin d'une maison privée lors de travaux de raccordement au chauffage à distance. Plusieurs sépultures à inhumation ont été repérées sous le muret de jardin et dans les profils de la tranchée déjà creusée, sur environ 3 m de longueur. Situées hors de l'emprise des travaux, elles n'ont pas été fouillées. Sous le muret de jardin, une grande fosse

contenant des os en réduction a été observée. L'étude des ossements prélevés a permis de dénombrer au minimum huit individus (sept adultes et un périnatal), tous mal représentés. Il est impossible de définir si ces éléments ont été déplacés et regroupés durant l'utilisation du cimetière ou suite à leur découverte lors de travaux modernes. Dix autres structures funéraires ont été documentées dans les coupes stratigraphiques, certaines recouvertes d'une couche de chaux pure, parfois utilisée dans les cimetières pour accélérer la décomposition et empêcher la propagation des épidémies. Seule une fouille exhaustive aiderait à déterminer s'il s'agit de sépultures en place ou de réductions. L'opération a néanmoins confirmé l'existence d'un cimetière paroissial autour de l'église Notre-Dame, située de l'autre côté de la route. En 1972, les fouilles à l'intérieur de l'église avaient distingué différents lieux de culte qui se sont succédés à cet emplacement depuis le 8^e s. apr. J.-C., sur les ruines d'une villa romaine.

Aline Andrey

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : Aline Andrey, avec une contribution d'Audrey Gallay, Granges-près-Marnand (commune de Valbroye) / Route de l'Église 19. Rapport de surveillance archéologique dans le cadre des travaux de raccordement d'une maison privée au chauffage à distance, du 25 septembre au 31 octobre 2017 (Int. 11908, Aff. 602), Archeodunum SA, Gollion, mars 2018.

LA SARRAZ

Le Bourg

District de Morges

CN 1222 - 526 965 / 166 525

Moyen Âge - Époque moderne

Fortification, château, artisanat - Voirie, canalisation

Le chantier de réfection des services des rues de La Sarraz fait l'objet d'une nouvelle surveillance archéologique depuis 2016 dans le cœur historique de la localité. Ces travaux font suite à l'intervention effectuée en 2013-2014 pour la Rue du Chêne et la Rue de la Foule (cf. François Menna, *La Sarraz – Rue du Chêne et Rue de la Foule*. Int. 10909 / Aff. 347. Rapport

de la surveillance archéologique dans le cadre des travaux de réfection des chaussées, des canalisations et des conduites du 30 septembre 2013 au 18 août 2014, Archeodunum SA, Gollion, 2015)

Le noyau de l'agglomération de La Sarraz s'étire sur un éperon rocheux axé nord-est/sud-ouest surplombant la plaine de la Venoge au sud et à l'est. Cette éminence, dominée au nord-est par la colline du Mormont, en est séparée par un défilé qui était emprunté par la route médiévale reliant la France et l'Italie via le col de Jougne. Les sources historiques nous renseignent sur les grandes lignes de l'évolution de La Sarraz, centre de la Seigneurie du même nom, érigée en baronnie en 1461. La mention la plus ancienne date de 1049 et nous informe de la construction d'une tour par Adalbert II de Grandson afin de contrôler ce passage stratégique. Cet édifice était certainement situé à l'emplacement le plus élevé du promontoire où se trouve le château conservé dans ses états ultérieurs. Le bourg s'est développé en contrebas de celui-ci au sud et à l'est. Fortifiée au plus tard au cours du 13^e s., la ville de La Sarraz semble avoir reçu des franchises dès ce siècle et assurément à partir de la chartre de 1363. Après la conquête bernoise de 1536, La Sarraz fit partie du baillage de Moudon puis de celui de Romainmôtier. Le premier plan cadastral connu de La Sarraz a été réalisé en 1716. Il présente la structure de l'agglomération à cette période et figure la localisation des portes médiévales (détruites entre 1791 et 1802) de la ville et ses faubourgs, à savoir celui de Jougne au nord et celui du Chêne au sud. Fin 2017, les travaux ont été achevés dans la rue du Bouriquet, dans la partie sud et médiane de la Rue du Château, ainsi que dans le secteur nord de la Grand-Rue. Le suivi archéologique a repéré et documenté un certain nombre de vestiges préservés des arasements notamment pratiqués en raison du relief irrégulier du substrat géologique. La plupart des structures observées témoignent du réseau viaire et du système de canalisations de la période moderne.

Les seules découvertes assurément caractéristiques de l'époque médiévale sont liées aux fortifications. C'est au niveau du Majorat, au nord de la partie médiane de la Rue du Château qu'a été dégagée une puissante maçonnerie large de deux mètres, correspondant aux fondations de la porte de l'enceinte extérieure du château qui ouvrait sur la ville au sud. Représentée sur le plan de 1716, elle a été implantée dans le comblement d'un fossé de près de 7 m de large, matérialisant sans doute un état antérieur du système défensif à cet emplacement. La tranchée pratiquée dans le passage entre la Grand-Rue et la Rue des Terreaux, au sud de la maison communale, a révélé la présence d'un mur large de 1,20 m précédé d'un fossé. Ils

devaient participer au système défensif oriental du faubourg de Jougne. Dans la Grand-Rue, au niveau de la façade nord du temple, ont été mis au jour les vestiges des fondations de la porte séparant la ville du faubourg de Jougne. Elle était devancée au nord par un fossé d'une largeur excédant 3 m au fond duquel a été découvert un élément de charpente. Plus au nord, les tronçons plus ou moins perpendiculaires de deux autres fossés, larges d'environ 6 m, ont pu être fouillés manuellement (fig. 16). L'un d'entre eux a ainsi livré près de 150 morceaux de cuirs, témoins de travaux de cordonnerie de la première moitié du 14^e siècle.

Fabien Krähenbühl

Investigations et documentation : Archeodunum.



Fig. 16 **LA SARRAZ** – Le Bourg. Vue nord-est du fossé de la Grand-Rue. Il a livré près de 150 morceaux de cuirs issus d'un artisanat de cordonnerie de la première moitié du 14^e s. [© Archeodunum SA, R. Guichon].



Fig. 17 **LAUSANNE** – Vidy Boulodrome. Fouille au carroyage de l'atelier de forge de la parcelle 1 (© IASA).

LAUSANNE

Vidy Boulodrome

District de Lausanne

CN 1243 - 535 270 / 152 446

Époque romaine

Vicus (habitat, portiques, artisanat, voirie)

En juin et juillet 2017, l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne (IASA) a mené sa cinquième campagne de fouille-école à l'extrémité occidentale du vicus de *Lousonna-Vidy*. Ce chantier, situé sous les terrains de pétanque du *Boulodrome*, a permis à une soixantaine d'étudiants d'entamer ou de poursuivre leur formation, sous la supervision de nombreux spécialistes. Cette opération, soutenue par l'Archéologie cantonale, s'inscrit dans le cadre du projet *Métamorphose* de la Ville de Lausanne.

La surface excavée (env. 1200 m²) a repris l'emprise de l'année dernière (cf. *AVd. Chroniques 2016*, p. 134-135). Les objectifs de cette campagne étaient de terminer la fouille de la partie nord de l'habitation la plus occidentale du vicus (B1), de poursuivre les investigations des niveaux en matériaux périssables de l'édifice central (B2), ainsi que de mieux cerner les vestiges du bâtiment maçonné situé sur la troisième parcelle (B3 et son portique). La découverte d'une forge dans les niveaux encore inexplorés au nord du bâtiment B1 a exigé la mise en place d'un protocole de fouille par carroyage, prolongeant la durée de l'exploration de cette parcelle (fig. 17). Par ailleurs, l'effort de confrontation des résultats de l'intervention de 1990, menée par l'Archéologie cantonale à l'est de la surface explorée (cf. Catherine May Castella, *Boulodrome, Prés-de-Vidy*.

Intervention archéologique 1990, rapport inédit, Archéologie cantonale, Lausanne, 1991) et de ceux de la fouille actuelle a été réitéré, afin d'améliorer la connaissance de l'ensemble des vestiges romains de ce quartier.

L'occupation du site de Vidy-Boulodrome se développe dès le milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C. et perdure jusqu'à la fin du 4^e siècle. Les trois parcelles investiguées, situées à l'extrémité occidentale du vicus, aux abords directs du *decumanus*, révèlent une succession de constructions caractéristiques des agglomérations secondaires, combinant une fonction d'habitat à des activités artisanales et commerciales.

Excepté quelques vestiges attestant une fréquentation à l'époque augustéenne, les premiers édifices apparaissent au milieu du 1^{er} siècle de notre ère. Sur la parcelle 1, un petit bâtiment monocellu-

laire en terre et bois est installé autour de 60/70 apr. J.-C. Vers la fin du 1^{er} siècle, la prolongation du *decumanus* dans ce quartier périphérique engendre une urbanisation accrue du secteur. Plusieurs nouveaux bâtiments mitoyens sont alors construits, dont une grande bâtisse en maçonnerie sur la parcelle 3. Au milieu du 2^e siècle, la pierre et le mortier sont employés lors de la reconstruction du bâtiment central, puis vers 220 apr. J.-C., pour l'érection d'un édifice maçonné sur la parcelle 1. La dernière période, datée entre la fin du 3^e et la fin du 4^e siècle, témoigne d'une occupation relativement importante. En effet, de nombreuses nouvelles structures, principalement artisanales, viennent s'ajouter aux habitats existants, suggérant un déplacement des pôles d'activités dans la marge occidentale du *vicus*.

Les opérations menées par l'IASA en 2017 ont une nouvelle fois participé à l'amélioration de la connaissance de ce quartier d'habitat modeste, peuplé d'artisans et de commerçants. Parmi les nombreuses découvertes de cette campagne, trois ateliers de forge laissent percevoir une présence significative de l'artisanat du fer dans le secteur, sans doute en lien avec un commerce florissant, facilité par la proximité de l'axe de circulation principal de l'agglomération.

Louise Rubeli

Investigations et documentation : IASA.

LAUSANNE

Vidy Station d'épuration

District de Lausanne

CN 1243 - 535 076 / 152 420

Époque romaine

Digue. Artisanat. Habitat. Puits. Sépultures.

La fouille archéologique réalisée en préalable aux travaux de l'étape 2 pour le renouvellement de la filière de traitement des déchets de la station d'épuration de Lausanne a mis au jour une occupation antique à l'extrémité occi-

dentale de *Lousonna*. Une digue a été découverte le long du rivage antique sur une trentaine de mètres. Elle se compose d'un enrochement rectiligne fondé sur deux rangées de pieux implantés à intervalle régulier dans les sables lacustres, le tout consolidé par des fiches en fer (fig. 18). Cette construction datée du début du 1^{er} s. de notre ère succède à un aménagement plus ancien composé de grands blocs de calcaire juxtaposés, assainissant les berges du lac. Ce dispositif prolonge le quai mis au jour 240 m à l'est sur le site du CIO (cf. *AVd. Chroniques 2016*, p. 136-137 et *supra* article p. 54-69). Le long de cette berge, plusieurs bâtiments sont érigés sur poteaux, probablement dévolus à la pêche et à la navigation. Dans leur périphérie sont creusés de nombreux puits présentant des modes de construction variés. Ils se composent de couronnes de pierres sèches parfois parementées, de moyennes à grandes dimensions, ainsi que des cuvelages en bois circulaires et quadrangulaires. Les objets retrouvés à proximité, notamment des éléments de tissage et de métallurgie, indiquent l'existence d'activités artisanales, nécessitant visiblement un apport en eau important. On peut no-

tamment signaler la découverte plus à l'est en direction de l'agglomération de *Lousonna*, d'une habitation ou d'un atelier d'artisan, matérialisée par des murs maçonnés et une toiture de tuiles, associé à trois puits.

A 20 m de la ligne du rivage est installé un édifice dont il ne subsiste qu'un épais soubassement quadrangulaire de 5 m de côté, composé de rangs de blocs liés au mortier. Cette imposante fondation repose sur semis dense de pieux. Il pourrait s'agir d'un repère de navigation, au vu de sa position privilégiée à l'extrémité ouest du port antique de *Lousonna* ou de la base d'un monument funéraire érigé en bordure de voie à l'entrée du *vicus*. Cette hypothèse entre aussi en résonance avec les cinq sépultures à inhumation et crémation de jeunes défunts (nouveau-né à adolescent) découvertes dans la périphérie de ces constructions. Ce petit groupe de tombes est situé 200 m au sud de la grande nécropole des Prés-de-Vidy, de l'autre côté de la voie reliant *Lousonna* à *Genava*.

Sandrine Oesterlé

Investigations et documentation : Archeodunum.



Fig. 18 LAUSANNE – Vidy Station d'épuration. La digue antique, vue en direction du nord-ouest (© Archeodunum SA, S. Oesterlé).

LAUSANNE

Parc de la Brouette

District de Lausanne

CN 1243 - 537 340 / 152 875

Époque moderne

Cimetière

Cette opération, liée au projet de mise en souterrain d'un tronçon de la ligne ferroviaire du LEB, a mis au jour 57 sépultures. Connu par les plans cadastraux et par les archives, ce cimetière, rattaché à l'église Saint-Laurent, a été en fonction entre 1830 et 1872. En raison de l'implantation d'une gare à la fin du 19^e siècle à cet emplacement, le nivellement complet de la parcelle, avec oblitération des tombes, était fortement supposé. L'intervention a cependant montré qu'une portion assez importante du cimetière subsistait.

L'espace est organisé selon une trame régulière, avec un système de tranchées longitudinales, préféré à celui de fosses individuelles (fig. 19). Creusées dans le sens de la pente, elles sont orientées nord-est/sud-ouest et distantes les unes des autres de 60 à 80 cm. La séparation des tombes est assurée par des planches placées verticalement aux extrémités, avant qu'elles ne soient remblayées. Ce mode d'inhumation peu fréquent s'explique par la nécessité de gérer de manière efficace et rapide l'augmentation des décès, résultant de l'afflux démographique en ville.

En raison de son utilisation limitée dans le temps, le cimetière n'a connu qu'une seule phase d'inhumations. Pour preuve, aucun recoupement ou superposition n'ont été relevés et le comblement des sépultures ne comporte pas d'ossements en réduction.

L'emploi de cercueils cloués, dont l'état de conservation est le plus souvent très bon, est systématique. Ils sont naviformes ou plus rarement rectangulaires, avec un couvercle plat ou en bâtière. Certaines observations de terrain, à confirmer par des analyses, indiquent que l'intérieur des cercueils était garni de capitonnage, natte ou coussin confectionnés à l'aide de végétaux. Le mobilier et les restes de pièces d'habillement accompagnant les défunts (agrafes vestimentaire, boutons en os, perles en verre, épingle de linceul, ferronneries de cercueil) est extrêmement rare.

Inhumés en position dorsale, avec généralement les bras le long du corps et les jambes en extension, les défunts des deux sexes appartiennent à toutes les classes d'âge. Certaines sépultures présentent des déplacements de portions de corps de grande amplitude, rendus



Fig. 19 LAUSANNE – Parc de la Brouette. Vue générale du cimetière du 19^e siècle en cours de fouille [en direction du nord] [© Archeodunum SA].

possible par une décomposition en espace vide, associée à des phénomènes de flottaison (cf. fig. 1). Cette intervention a également livré les restes d'un individu autopsié, avec le crâne scié et le prélèvement d'une partie de la jambe gauche.

L'intérêt de cette fouille réside principalement dans la possibilité de créer des référentiels – archéologique, anthropologique et taphonomique –, pour la période concernée, mais également pour des époques plus anciennes. La constitution d'une collection identifiée, en confrontant les données anthropologiques avec les différentes archives à disposition, et une meilleure compréhension des déplacements pouvant survenir en espace vide, sont deux des principaux axes de cette recherche.

Sophie Thorimbert

Investigations et documentation : Archeodunum.

LES CLÉES

Sur les Crêts

District Jura-Nord vaudois
CN 1202 - 526 920 / 177 188

Néolithique - Âge du Bronze

Habitat

Les différentes étapes d'exploitation de la gravière ont donné lieu à des surveillances et fouilles archéologiques depuis 2012. Celles-ci ont livré des vestiges d'occupation du Campaniforme, du Bronze ancien, avec deux occupations, et d'époque moderne, ainsi que plusieurs empièvements de fonction et de datation énigmatiques (cf. *AVd. Chroniques 2013*, p. 34-45 et *AVd. Chroniques 2014*, Notice p. 119-121).

Une intervention a eu lieu du 18 au 27 juillet 2017, en relation avec l'extension de la gravière directement au sud-est des structures préhistoriques découvertes lors des campagnes précédentes. Comme presque partout sur la gravière, la sédimentation est faible, l'humus étant directement au contact du substrat fluvioglaciaire, sauf dans le centre du pla-



Fig. 20 **LES CLÉES** – Sur les Crêts. Vue du fond de fossé depuis l'ouest (© Archéologie cantonale, Lausanne, C. Falquet).

teau où les vestiges préhistoriques ont été préservés dans une légère cuvette. Outre différentes poches de sédiments piégés dans les inégalités du substrat fluvioglaciaire, dont une a livré un tessou d'allure préhistorique, trois structures en creux évidentes ont été mises au jour. La première est une fosse circulaire de 140 cm de diamètre pour 40 cm de profondeur s'ouvrant directement dans le substrat fluvioglaciaire. Elle était remplie d'un sédiment meuble et hété-

rogène comprenant notamment de gros charbons de bois, des graviers rubéfiés et du sédiment rubéfié en position secondaire. Interprétée comme un rejet de foyer, sans mobilier, elle a livré une date qui la met en relation avec la première occupation du début du Bronze ancien reconnue sur le site (ETH-83526 : 3734±23 BP = 2204-2038 BC cal à 2 sigma).

La seconde structure se trouvait également dans une zone de sédimentation très faible. Il s'agit d'un fond de fossé

presque rectiligne d'au moins 18 m de long et d'une vingtaine de cm de large pour 3 à 15 cm de profondeur conservée (fig. 20). En raison de l'érosion et des destructions liées à l'agriculture dans cette surface à sédimentation faible, on ne peut restituer sa profondeur et sa largeur initiales. Il a livré 2 tessons de facture comparable à ceux des structures campaniforme et bronze ancien provenant des interventions précédentes. Il est donc à mettre en relation avec une des trois occupations reconnues entre la deuxième moitié du 3^e millénaire et le début du 2^e av. J.-C.

Enfin, un foyer circulaire en fosse à pierres chauffées était situé lui dans une légère cuvette qui a permis sa conservation. Il a des dimensions de 125 cm de diamètre, avec une profondeur de 15 cm. Le sédiment encaissant était légèrement rubéfié et les pierres éclatées sur place recouvraient en partie un niveau charbonneux dont un échantillon a livré la date ETH-83517: 4802±24 BP = 3646-3526 BC cal à 2 sigma. Ce foyer qui n'est malheureusement pas associé à une couche ou à du mobilier complète donc l'inventaire des occupations du site, avec un foyer de la fin du Néolithique moyen (Cortailod tardif, voire Port-Conty).

La faible sédimentation n'a conservé que des traces fugaces et partielles des occupations préhistoriques qui ont pu potentiellement exister sur tout le plateau. Mais elles permettent néanmoins de mieux comprendre l'occupation du territoire à ces époques dont les vestiges restent rares et ténus et le foyer du Néolithique moyen est un des très rares vestiges d'occupation terrestre à cette période où l'habitat palafittique est généralisé.

Elena Burri-Wyser et Christian Falquet

Investigations et documentation : AC.
Rapport : Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerli,
CH - Les Clées. Sur les Crêts 2017 (CLC17). Int. 11860.
Charbons de bois. Rapport d'analyse radiocarbone
par AMS LRD17/R7492R, Laboratoire romand de
dendrochronologie, Cudrefin, 13 décembre 2017.



Fig. 21 **MORGES** – Rue Louis-de-Savoie 58. Restructuration des espaces antérieurs sur la partie nord du chantier avec des murs de séparation orientés du nord au sud (© Archéotech SA).

MORGES

Grand-Rue 70

District de Morges

CN 1242 - 527 780 / 151 280

Moyen Âge - Époque moderne

Habitation, bourg médiéval

L'immeuble n°70 de la Grand-Rue de Morges se situe au centre du bourg médiéval. Dans le cadre de travaux de rénovation deux sondages y ont été creusés au printemps 2017. Le premier, d'environ 3,20 m de long, 1,65 m de large et 1,65 m de profond, a servi à l'aménagement d'une cage d'ascenseur à côté de l'escalier. Le second est une longue et fine tranchée pour la pose de canalisations dans le corridor de l'immeuble qui mesure 16,15 m de long, 70 cm de large et 55 cm de profond.

La réalisation de ces deux sondages a révélé plusieurs niveaux et structures en place. Les niveaux archéologiques sont bien conservés et situés immédiatement sous la fine préparation du sol actuel. Bien que potentiellement médiévaux

pour certains, les éléments découverts sont rattachés aux périodes moderne et contemporaine, en fonction de catelles de poêles tardo-médiévales ou modernes découvertes.

Le premier sondage, plus profond, a permis d'observer la moraine naturelle. Les plus anciennes structures découvertes sont les fondations de trois murs du local actuel, soit le mur de refend nord, le mur d'échiffre est et le mur de refend ouest. Ces trois maçonneries sont ancrées dans la moraine. La stratigraphie sud présente tous les niveaux archéologiques en place sous le sol actuel. Un niveau charbonneux en lien avec les murs du local correspond soit aux restes de leur construction, soit à ceux de l'occupation originelle; ce niveau est surmonté d'un remblai probablement destiné à la préparation d'un niveau de circulation postérieur, mais il n'en subsiste aucune trace. Le second sondage occupant le tiers oriental de la largeur du corridor sur la quasi-totalité de sa longueur a mis au jour une plus importante quantité de structures et de couches en place,

situées directement sous le niveau de sol actuel. Malgré la faible profondeur de la tranchée, la moraine naturelle a pu être observée localement. Les plus anciennes structures découvertes sont deux murs arasés à chaque extrémité de la tranchée, fondés dans la moraine. Ces maçonneries présentent un appareillage, des dimensions et un mortier similaires; elles ont dû fonctionner simultanément et témoignent d'une compartimentation antérieure différente de l'espace actuel, alors restreint en longueur. Elles présentent de fortes traces de rubéfaction, c'est donc potentiellement suite à un incendie, général ou localisé, que ces murs furent arasés et que l'espace fut redistribué, peut-être déjà en l'actuel corridor, limité au sud par la façade actuelle plus en avant sur la rue, dont la tranchée de fondation est visible à l'extrémité sud de la tranchée. Un niveau charbonneux situé directement sur la moraine est lié au mur arasé situé à l'extrémité sud du sondage. Il s'agit soit d'un niveau d'occupation, soit plus vraisemblablement du niveau de démolition de cette maçonnerie, étayant davantage l'hypothèse d'un incendie. La zone est ensuite nivelée par la pose de plusieurs remblais. Le dernier remblai est surmonté d'un niveau sableux préparatoire pour un sol de galets, l'avant dernier niveau de circulation du corridor. Ce sol est ensuite perturbé localement par la creuse de canalisations contemporaines. Par la suite, le niveau de béton du sol actuel fut posé à même les galets du sol de l'époque moderne. Il est important de noter ici la densité des vestiges archéologiques et leur bonne conservation immédiatement sous le niveau de circulation actuel, ce sur une surface relativement longue et peu profonde.

Livio Napoli

Investigations et documentation : Archéotech.
Rapport : Livio Napoli, Aude-Line Pradervand,
Morges (VD). Grand-Rue 70. Int. 11825. Sondages
diagnostiques. Construction d'une cage d'ascenseur,
Archéotech SA, Epalinges, 9 juin 2017.

MORGES

Rue Louis-de-Savoie 58

District de Morges

CN 1242 - 527 848 / 151 247

Moyen Âge - Époque moderne

Habitation, bourg médiéval

En 2017, d'importants travaux de rénovation ont été entrepris au n°58 de la rue Louis-de-Savoie.

Ils ont touché tout l'édifice et son sous-sol avec la démolition du toit et des étages, la reprise des fondations avec un creusement de 60 cm de profondeur sur l'entier de la surface. De plus, un caisson (2,5 x 2,1 m) plus profond de 15 cm a été entrepris au pied du mur porteur oriental pour l'installation d'une cage d'ascenseur.

Le décaissement de toute la surface a révélé des aménagements de la période contemporaine mais également des structures datant de la période moderne, faiblement fondées. Ces dernières sont conservées de façon ponctuelle, témoin de leur détérioration avancée.

Établi sur le terrain naturel formé d'alluvions lacustres, l'aménagement le plus ancien est un mur qui ferme le côté occidental de la parcelle; mitoyen avec l'aménagement de la toise voisine à l'ouest. Ultérieurement, un mur transversal est élevé au nord et chaîné avec un mur de retour oriental, limitant l'espace sur trois côtés. La fermeture au sud peut être suggérée par le vestige d'un mur arraché, orienté ouest-est ayant servi éventuellement comme mur de façade, très reculé par rapport à la route moderne.

Dans un second temps, la limite orientale du bâtiment est avancée en direction de l'est par la construction d'un nouveau mur mitoyen à l'habitation 60. Deux pans de murs supplémentaires, conservés partiellement du nord au sud, attestent aussi une restructuration des espaces antérieurs avec une subdivision en trois locaux longitudinaux au nord (fig. 21). Dans le local central, une structure maçonnée quadrangulaire, appuyée contre le mur de fermeture nord peut avoir servi



Fig. 22 MORGES – Rue Louis-de-Savoie 58. Chaîne et élément de fermeture d'un demi-ceint découverts dans le comblement d'une fosse utilisée probablement comme latrines (© Archéotech SA).

de pilier de renforcement pour ce dernier. La superposition du plan actuel sur celui de relevé cadastral daté de 1737 permet de considérer les murs mitoyens et le mur de fermeture nord comme encore utilisés ou refaits à cette période car ils délimitent deux maisons (n°s 54 et 55). Entre la route moderne et les aménagements maçonnés, onze structures en creux ont révélé des fonctionnalités variées, lorsqu'elles ne sont pas indéterminées: fosse à chaux, trous de poteaux, par exemple. Parmi elles, un fond de fosse circulaire de 107 cm de diamètre a été mis au jour. Des résidus de bois localisés à proximité des parois incitent

à les interpréter comme des résidus de coffrage ou de douelles d'un tonneau. Le comblement de cette structure était riche en mobilier métallique, lame d'un couteau, fragments d'un demi-ceint (fig. 22), deux pièces de monnaies, datant son utilisation dès la deuxième moitié du 16^e siècle, ainsi qu'en déchets organiques (coprolithes). Au vu de ces découvertes, il semble que cette fosse ait fonctionné comme latrines. Une autre fosse circulaire aux contours réguliers, de 50 à 60 cm de diamètre avec un comblement similaire, pourrait avoir servi à une utilisation identique. On peut s'étonner cependant de leur localisation au-devant des murs, à proximité de la rue passante. A une date plus avancée, une couche d'occupation formée d'un niveau sableux recouvre désormais le mur de subdivision oriental et entoure les vestiges d'un foyer. L'agrandissement de cet espace pourrait avoir eu lieu après le premier quart du 17^e siècle d'après la prédétermination d'une monnaie trouvée dans le niveau d'utilisation. Il s'agit des derniers aménagements observables avant l'installation du bâtiment et l'aménagement de son sous-sol dès le début du 20^e siècle.

Aude-Line Pradervand

Investigations et documentation : Archéotech.
Rapport : Aude-Line Pradervand, Morges. Rue Louis-de-Savoie n° 58. Parcelle 63. Int. 11775.
Investigations archéologiques, Archéotech SA, Epalinges, 7 novembre 2017.

NYON

Centre d'Enseignement Postobligatoire
District de Nyon
CN 1261 - 507 060 / 137 360
Époque romaine
Fossé

Les travaux d'aménagement liés aux nouvelles salles de sport du Centre d'Enseignement Postobligatoire de Nyon (CEPN) ont fait l'objet de surveillances archéologiques au cours de l'année 2017. Le périmètre concerné se trouve en effet à proximité immédiate de deux

espaces funéraires anciens. Le premier remonte à l'âge du Bronze et n'est pour le moment attesté que par une sépulture mise au jour lors de sondages réalisés en 2012 (cf. *AVd. Chroniques 2012*, p. 80). Le second couvre sans doute les trois premiers siècles de notre ère. Il est constitué de quelques sépultures à inhumation et de nombreuses et diverses structures en lien avec les rites de la crémation (cf. *AVd. Chroniques 2016*, p. 144-145). Les différents creusements effectués en 2017 n'ont révélé aucun vestige en lien avec ces deux entités. En revanche, un large fossé, mesurant au moins 2 m de largeur et orienté nord-sud, a été découvert dans la partie nord-ouest de la parcelle. Il ne doit pas pour autant être considéré comme une délimitation de la nécropole. Le rare mobilier archéologique qu'il contenait suggère bien une datation antique, mais ne présente aucune des caractéristiques – esquilles d'os brûlé, fragments de céramiques brûlés, sédiment charbonneux – autorisant un tel rapprochement. Son comblement indique qu'il devait plutôt servir à l'écoulement d'eau. Dans ce même secteur, un vallon comblé par différentes couches de colluvions a en outre été mis en évidence. Les quelques tessons qui y ont été découverts, majoritairement protohistoriques, confirment l'existence d'une occupation humaine à proximité, mais vraisemblablement en partie bouleversée par des mouvements naturels du terrain.

Les observations réalisées au cours de ces surveillances ont en outre confirmé que les transformations récentes du terrain (anciens abattoirs) ont fait disparaître tout niveau de circulation ancien. La découverte de structures fossoyées, comme des sépultures, reste cependant encore tout à fait possible dans ce secteur.

Clément Hervé

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : Clément Hervé, avec la collaboration de Christophe Henny, Nyon. Centre d'enseignement post-obligatoire (CEPN). Int. 11770 / Aff. 1021. Rapport de surveillance archéologique mars-octobre 2017, Archeodunum SA, Gollion, novembre 2017.

ORBE

Rue des Remparts
District Jura-Nord vaudois
CN 1202 - 530 645 / 175 060
Moyen Âge - Époque moderne
Habitation, bourg médiéval

La réfection des canalisations et de la surface de la rue des Remparts a été menée au milieu de l'été 2017. Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un remaniement urbanistique des rues historiques du bourg médiéval d'Orbe. Ces travaux se sont déroulés en trois étapes. Une première phase comprenant la creuse d'une tranchée de 55 m de long, 1,5 m de large et 1,5 m de profondeur environ. Ce sondage longe le centre du quart sud de la rue. La deuxième phase est représentée par la réalisation de huit sondages transversaux de raccordement aux habitations. Enfin, la dernière phase correspond à la creuse de tranchées-caissons de longueurs variables, de 70 cm de large et de 30-40 cm de profond, ainsi qu'au décaissement du sud de la rue sur une profondeur d'environ 30 cm.

Ces fouilles ont démontré une forte perturbation du sud de la rue des Remparts, causée par divers travaux urbains contemporains. Toutefois certaines zones complètement préservées ont été découvertes, dont deux majeures : la place résultant de la jonction méridionale de la rue Sainte-Claire et de la rue des Remparts et la zone située à l'entrée du passage des Terreaux, perpendiculaire à la rue des Remparts.

La première zone correspond au début de la première tranchée. Les niveaux archéologiques sont bien conservés et présents directement sous les niveaux préparatoires du sol actuel. La moraine affleure à cet endroit. La plus ancienne structure découverte est un mur d'1 m de largeur fondé dans le terrain naturel (fig. 23) La prolongation de son orientation correspond aux murs des bâtiments 17 (parcelle 490), ainsi qu'au front de rue nord-est de la rue Sainte-Claire. Le sud-est de la rue Sainte-Claire aurait donc été clos antérieurement par un mur



Fig. 23 **ORBE** – Rue des Remparts. Tranchée 1, vue sud-ouest, avec les niveaux archéologiques conservés sous le sol actuel et l'ancien mur fermant le sud-est de la rue Sainte-Claire (© Archéotech SA).

(édifices, rempart ?). Dans un deuxième temps, ce mur est démoli et la zone remblayée. Deux niveaux de travail de mortier sont ensuite observés, dont les fonctions sont toutefois perdues car les niveaux supérieurs sont perturbés par les préparations du sol actuel.

La seconde zone conservée a été découverte dans la deuxième tranchée de raccordement, à l'entrée du passage des Terreaux. La stratigraphie sud-ouest présente des niveaux archéologiques bien conservés, en place et situés immédiatement sous les pavés de ciment actuels. La moraine naturelle affleure également au fond du sondage. La plus

ancienne structure découverte ici est un mur arasé de 70 cm de large, situé dans l'alignement de la façade de l'immeuble 17 de la rue. La façade de l'immeuble 58 était donc dans un premier temps plus en avant sur la rue. Ce mur est ensuite détruit, la zone remblayée et un second mur est fondé en retrait de la rue; la fonction de cette maçonnerie est inconnue (muret, façade, mur de refend ?), il est finalement arasé, remblayé et un sol de galets installé dans cette zone correspondant probablement déjà au passage des Terreaux. Par la suite le sol actuel de pavés en ciment fut simplement posé sur les galets de l'époque moderne.

Ce suivi a mis en évidence les fortes perturbations contemporaines dans la rue, mais également des zones intactes qui ont livré les témoins de remaniements parcellaires conséquents dans les rues Saintes-Claire, des Remparts, et le passage des Terreaux.

Livio Napoli

Investigations et documentation : Archéotech.
Rapport : Livio Napoli, *Orbe. Rue des Remparts.*
Int. 11861. Réfection des canalisations et du sol de la rue/suivi de tranchée, Archéotech SA, Epalinges, 6 novembre 2017.



Fig. 24 **ORNY** – Sous-Mormont. Vue générale des empierréments découverts. Leur organisation circulaire suggère qu'ils pourraient être en lien avec l'ensemble funéraire découvert en 2014 (© Archeodunum SA).

ORNY

Sous-Mormont

District de Morges

CN 1222 - 529 600 / 168 500

Âge du Bronze - La Tène

Habitat - Aire funéraire

L'extension de la gravière d'Orny a donné lieu à une nouvelle campagne de fouilles portant sur un secteur situé à une quarantaine de mètres à l'est de l'ensemble funéraire découvert en 2014 (cf. *AVd. Chroniques 2014*, p. 44-57 et Notice p. 127). L'opération visait la documentation de deux empierréments respectivement mis en évidence par des sondages et lors d'une surveillance de terrassement (fig. 24). Les fouilles devaient no-

tamment définir la nature et la datation de ces structures qui présentaient des analogies avec un enclos funéraire de la Tène ancienne mis au jour en 2014. Toutefois, en l'absence d'éléments déterminants, leur vocation et leur attribution chronologique n'ont pas pu être clairement établies. L'exploration de ce nouveau secteur a également documenté des vestiges mal conservés et dont la datation est indéterminée, comme des trous de poteaux, les restes d'un foyer, ainsi qu'une possible sépulture arasée ayant livré de rares esquilles d'os humains non brûlés. Les fouilles ont en revanche révélé une fosse et un foyer à pierres chauffées contenant quelques tessons de céramique attribués à l'âge du Bronze. Ces données confirment la

richesse archéologique du site, en mettant en évidence des faciès d'occupation inédits. En effet, si l'existence d'un habitat du Néolithique final était déjà attestée par certaines structures découvertes lors des campagnes précédentes, les indices permettant de caractériser l'occupation du site à l'âge du Bronze faisaient en revanche encore défaut. La fosse et le foyer découverts, qui se rattachent à la sphère domestique, laissent dès lors supposer que des habitats se sont succédé à différentes périodes, peut-être en synergie avec certaines installations identifiées sur la colline du Mormont.

Dorian Maroelli

Investigations et documentation: Archeodunum.

PAYERNE

Rue du Simplon

District Broye-Vully

CN 1184 - 561 660 / 185 465

Moyen Âge - Époque moderne

Enceinte, habitat, murs, fosses, voirie

Le remplacement des collecteurs et l'installation de nouvelles conduites pour l'eau et le gaz dans la Rue du Simplon ont nécessité une opération de suivi archéologique sur toute la durée des travaux. Situé au sud-ouest de l'Abbatiale,

ce secteur du bourg historique abritait en effet différents bâtiments et jardins durant l'époque médiévale et moderne, avant la construction de la Rue du Simplon qui semble être intervenue dans la seconde moitié du 19^e s.

Le mur de la troisième enceinte de la ville, édifiée vers la fin du 13^e s., a été repéré dans le prolongement direct des sections observées lors de précédentes interventions en 2006 à la Rue de Guillemaux et en 2007 au nord de la Rue du Simplon (cf. RHV, 2008, p. 312-313). Majoritairement détruit par les services

existants, il est doublé à l'extérieur par une palissade à double rangée de pieux, implantée quelque 11 m plus au sud-ouest. Composée de troncs refendus en chêne dont la date d'abattage est fixée à l'automne-hiver 1275-1276 (Réf. LRD18/R7551), elle faisait peut-être partie du fossé défensif de l'enceinte ou fonctionnait comme protection contre les crues de la Broye.

De nombreux tronçons de murs en molasse ou en calcaire, certains n'apparaissant que sous la forme de tranchées de récupération, attestent diverses



Fig. 25 PAYERNE - Rue du Simplon. Plan des vestiges dans le secteur du mur d'enceinte (© Archeodunum SA, A. Pignolet).

constructions à l'intérieur du rempart (fig. 25). La plupart peuvent être attribuées à l'époque médiévale, grâce à la datation par ^{14}C de deux sols incendiés, placée entre la fin du 13^e s. et la fin du 14^e s. (ICA 18C/0179, 680 ± 30 BP, cal. 2 sigma : 1270-1320 apr. J.-C. (60,4 %), 1350-1390 apr. J.-C. (35,0 %); ICA 18C/0180, 640 ± 30 BP, cal. 2 sigma : 1290-1330 apr. J.-C. (41,0 %), 1340-1400 apr. J.-C. (54,4 %). L'étude des anciens plans cadastraux de la ville de Payerne permettra probablement d'identifier quelques-unes de ces maisons. Sur le plan de 1779, les parcelles en bordure de l'actuelle Rue de Lausanne étaient encore occupées par des granges et des étables, désignant une affectation agricole, tandis que le fond des parcelles contre le mur d'enceinte était généralement dévolu à des jardins.

Une phase antérieure à ces constructions est représentée par une dizaine de fosses contenant de la tuile pilée, du charbon, des ossements animaux et parfois des fragments de torchis brûlé. Situées à l'emplacement des zones de jardins ou de cours, elles semblent avoir revêtu une fonction de dépotoir. L'une de ces fosses est datée du 13^e s. par ^{14}C (ICA 18C/0181, 740 ± 30 BP, cal. 2 sigma : 1220-1300 apr. J.-C.). Enfin, quelques structures d'époque moderne ou contemporaine (niveau de circulation, soubassements de façade ou de route) ont aussi été documentées.

Cette opération a ainsi permis de récolter des données essentielles sur le développement du bourg médiéval et de compléter les résultats de quelques interventions récentes. La présence des vestiges du Moyen Âge quasi directement sous la route actuelle donne à espérer de nouvelles découvertes lors de futures investigations.

Aline Andrey

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : Aline Andrey, Payerne. Rue du Simplon. Int. 11898 / Aff. 601, Rapport de surveillance archéologique dans le cadre des travaux d'assainissement des infrastructures et de réaménagement de la rue, du 12 septembre au 13 novembre 2017, Archeodunum SA, Gollion, avril 2018.



Fig. 26 POMY – RC 425. Bracelet de l'âge du Bronze final (© Archeodunum SA, A. Pignolet).

POMY

Ch. de la Scie, RC 422, RC 425, RC 426

District Jura-Nord vaudois

CN 1203 - 540 100 / 179 350

Âge du Bronze - Époque romaine

- Époque moderne

Dépôt - Paléosol - Voie historique - Foyer

Cette opération est liée à un projet de renaturation d'une partie des ruisseaux de Pomy et des Vuaz, l'aménagement d'un carrefour giratoire entre les RC 422, 425 et 426, la mise en place d'un collecteur de déviation des eaux du bassin versant de Pomy le long de la RC 425 et l'assainissement d'une ligne électrique. L'ensemble des travaux représente une longueur linéaire d'environ 1700 m et a donné lieu à une campagne de sondages de diagnostic sur tout le tracé. Elle a été suivie d'une surveillance lors du terrassement, suite à la mise au jour de la voie historique IVS VD 10.6 et de fragments de tegulae en lien avec un paléosol. Lors d'une campagne de détection le long de la RC 425, un anneau de cheville entier de type Cortaillod variante a, caractéristique du style Ha B1 (fig. 26), un fragment d'un second et une perle bicontrique en base cuivre ont notamment été découverts dans les déblais résiduels de la tranchée du collecteur qui était déjà remblayée. La position primaire exacte de ce mobilier est donc inconnue, mais

il est vraisemblable qu'il provient d'un périmètre de quelques mètres autour de cet emplacement, peut-être d'un dépôt votif ou funéraire.

Par ailleurs, deux monnaies romaines entrent en résonance avec les fragments de tegulae mis au jour dans les sondages creusés dans ce secteur.

Le ruisseau des Vuaz, avant d'être canalisé et enfoui, était bordé sur sa rive droite par la voie historique IVS VD 10.6, segment de la voie d'importance nationale avec substance qui relie Lausanne à Yverdon par Ursins. Ce dernier a été en partie mis en évidence dans un sondage (1,40 m sur 0,60 m), près du Ch. de la Scie. Les autres sondages qui bordent également cet axe n'ont pas touché cet ouvrage, ce qu'indique *in absentia* qu'il est situé à l'aplomb du chemin actuel.

La voie est formée d'une chape de graviers ronds compactés, ponctué de rares galets de rivières et de quelques fragments de terre cuite architecturale de facture postromaine, de 20 cm d'épaisseur, sans soubassement particulier. L'ancien lit du ruisseau des Vuaz a livré des fragments de tegulae très roulés et provenant probablement de la région archéologique recelant un habitat d'époque romaine (RA 375/301) située juste en amont.

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum.

SAINT-LÉGIER

La Chiésaz, Ch. du Champ-aux-Lièvres
District Riviera-Pays d'Enhaut
CN 1243 - 556 644 / 147 055

Âge du Bronze - Moyen Âge

Fosse de combustion - Tombe, église

Entre octobre 2016 et avril 2017, les travaux de remplacement et de séparation des collecteurs d'eaux sur la totalité du tracé du chemin du Champ-aux-Lièvres dans le village de Saint-Légier ont fait l'objet d'une surveillance archéologique. Deux sites sont en effet répertoriés dans la carte archéologique depuis quelques décennies dans la partie basse de la rue. Le premier, d'époque protohistorique, avait été découvert lors de sondages archéologiques en 2001, complétés par une surveillance en 2002 (cf. Carine Wagner, *Saint-Légier - La Chiésaz, parcelle 1651. Rapport d'intervention*, Archéologie cantonale, Lausanne, 2001 et Catherine May Castella, *Saint-Légier - La Chiésaz, parcelle 1651. Rapport d'intervention*, Archéologie cantonale, Lausanne, 2002). Un empiérement et des tessons de céramique avaient alors été mis au jour, sans aucun élément typologique. La découverte d'une fosse en 2016 est venue attester l'extension du site en direction de l'ouest. Mal conservée, cette structure de combustion (pierres brûlées, fond rubéfié) n'a été que très partiellement observée. L'analyse ^{14}C d'un charbon issu de son comblement a livré une datation centrée sur l'âge du Bronze final (Ha B) (ICA 17C/0229, 2670 $\pm$ 40 BP, cal. 2 sigma : 900-800 BC).

Le second site concerne l'ancienne église médiévale dédiée à saint Léger, dont l'emplacement, suggéré par des sources historiques, a été confirmé par des sondages en 2007. Suite à des campagnes de fouilles successives, plusieurs états de cet édifice détruit après la Réforme ont été reconnus (cf. *AVd. Chroniques 2012*, p. 84 et *AVd. Chroniques 2014*, p. 22-27). Au cours des surveillances réalisées en 2017, les restes d'une sépulture (quelques éléments des jambes et des pieds) orientée perpendiculairement au

mur de façade de l'église sont apparus à une faible profondeur. Datée des 11^e-12^e siècles par ^{14}C (ICA 17B/0228, 970 $\pm$ 40 BP, cal. 2 sigma : 1000-1160 AD), cette tombe démontre la présence d'une aire funéraire située en avant de l'église. Ces nouveaux éléments précisent ainsi l'étendue des deux sites précédemment reconnus. Le périmètre des deux régions archéologiques a ainsi été élargi à l'ouest de la rue, où des vestiges sont peut-être encore conservés malgré les nombreuses constructions qui ont profondément modifié le terrain.

Clément Hervé

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : Clément Hervé, *Saint-Légier. La Chiésaz. Chemin du Champ-aux-Lièvres. Int. 11735 / Aff. 464. Rapport de suivi archéologique octobre 2016-avril 2017*, Archeodunum SA, Gollion, mai 2017.

SUSCÉVAZ

Le Taconnet, Rue des Fontaines
District Jura-Nord vaudois
CN 1183 - 534 600 / 179 800

Moyen Âge ? - Époque moderne

Fossé - Habitat

Un suivi archéologique a été effectué dans le cadre du projet d'assainissement et de mise en souterrain du réseau électrique moyenne tension à Suscévaz, aux lieux-dits Le Taconnet, Rue des Fontaines, Grande Vigne et Prodesse. La longueur cumulée des différents tronçons s'élève à environ 900 m. L'exploration de la zone a révélé deux fossés ainsi qu'un petit bâtiment et un radier ou niveau de circulation. Au lieu-dit Taconnet, les travaux de terrassement recoupent en deux endroits l'angle sud-est d'une structure quadrangulaire d'une largeur d'environ 80 m, repéré sur une photographie aérienne de l'OFT datant de 1944 par Eric Vion. Cet aménagement défensif (?), peut-être médiéval, se caractérise par une triple enceinte fossoyée (fig. 27). A l'endroit attendu, un fossé d'orientation est-ouest, mesurant environ 2,50 m de largeur à son ouverture pour une pro-

fondeur d'environ 0,40 m a été mis en évidence. Il est comblé par un sédiment argileux beige, meuble, homogène, sans mobilier archéologique. Il recoupe une couche argileuse grise en lien avec des dépôts sédimentaires lents qui recouvrent des niveaux très tourbeux datés par radiocarbone de 1870-1560 BC (ICA 17P/0368, 3390 $\pm$ 40 BP cal 2 sigma (95.4 %)). A une vingtaine de mètres à l'ouest, un second fossé, sans doute le retour vers le nord-ouest du premier, a également été découvert à l'endroit prévu. Le comblement a livré un fragment de tuile à talon et un tesson de faïence fine qui remonte au second tiers du 18^e siècle et fixe la date d'abandon de cette structure. A la Rue des Fontaines, quatre murs et un sol, ou radier, définissent un local qui se poursuit au sud-ouest du périmètre excavé. L'analyse des anciennes cartes montre que ces structures sont en lien avec une maison villageoise remontant au moins au 19^e siècle et détruite à la fin des années 1970. Cet espace, mesurant 4,55 m de longueur pour une largeur minimale de 3,72 m, était comblé par une épaisse couche de démolition contenant des pierres, des briques industrielles et des nodules de mortier semblables à celui des murs. Le fond de fouille n'a pas atteint la base de cette couche et n'a donc pas permis d'établir le niveau du sol de la maison. A l'extérieur de ce local, un petit empiérement postérieur à la démolition des maçonneries a été mis en évidence. Ce radier formé de galets d'environ 15 cm de diamètre correspond peut-être à ancien niveau de rue. A environ 2 m de ce niveau de sol, et parallèle à la maison, un fossé rectiligne d'environ 50 cm de largeur, comblé par des blocs de calcaire grossièrement équarris et des gros galets de 35 cm de diamètre, pourrait servir de base à une paroi plus légère.

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : François Menna, *Suscéva. Taconnet, Rue des Fontaines, Grande Vigne, Prodesse. Int. 11776 / Aff. 471. Rapport de surveillance archéologique dans le cadre des travaux d'assainissement et de mise en souterrain du réseau électrique 6 mars au 19 avril 2017*, Archeodunum SA, Gollion, juin 2017.



Fig. 27 **SUSCÉVAZ** – Taconnet. Localisation du fossé découvert lors des sondages, reporté sur la photographie aérienne de l'OFT de 1944 où apparaît une enceinte quadrangulaire constituée de trois fossés concentriques (© Archeodunum SA).

URSINS

Chemin des Sources

District Jura-Nord vaudois

CN 1203 - 541 060 / 176 200

Époque romaine - Époque moderne

Site religieux, habitat

Le projet de construction d'une villa privée sur une parcelle située dans le périmètre du sanctuaire gallo-romain d'Ursins a motivé des sondages de diagnostic et une fouille préventive sur l'emprise des travaux. Cet important centre religieux régional, fréquenté entre le 1^{er} s. av. J.-C. et le début du 4^e s. apr. J.-C., est principalement connu pour son *fanum* qui sert de fondations à l'église actuelle. Deux autres *fana* et un probable complexe thermal ont également été repérés par prospection aérienne et pedestre (cf. *AVd. Chroniques 2012*, p. 62-67).

Une vingtaine d'aménagements ont été

identifiés (fig. 28) ; en raison d'un arasement important, aucun niveau de sol ou de circulation n'a été préservé. Datées du Haut-Empire, trois fosses-dépotoirs et une fosse avec dépôt de céramique faisaient partie d'un ensemble à vocation cultuelle ou domestique, peut-être complété par le puits retrouvé à proximité. Celui-ci a vraisemblablement été creusé durant l'époque romaine, comme l'attesterait la planche en chêne découverte au fond et datée par dendrochronologie de 165 ± 10 ans apr. J.-C. Il a ensuite été réutilisé comme puisard à l'époque contemporaine. Sur le haut de la parcelle, un petit bâtiment quadrangulaire d'environ 4 m de côté a été mis au jour, délimité par trois empièvements rectilignes et un quatrième récupéré. La mauvaise conservation des structures empêche de déterminer s'il s'agit de solins destinés à supporter des parois en matériaux légers ou de fondations de murs étroits

maçonnés. L'absence de mobilier et d'aménagements internes ne permet pas non plus d'établir la fonction de ce petit bâtiment, ni de l'attribuer avec certitude à l'époque romaine. Néanmoins, il est tentant de le comparer aux petites chapelles quadrangulaires qui accompagnent les temples principaux de certains centres religieux. À une époque indéterminée, un réseau de drains et un fossé sont installés dans le secteur. Diverses structures récentes (inhumations animales, fosses-dépotoirs) ont également perturbé les niveaux antiques.

Aline Andrey

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : Aline Andrey, *Ursins. Chemin des Sources. Parcelle no 349. Int. 11803 / Aff. 482. Rapport d'opération préventive*, Archeodunum SA, Gollion, novembre 2017.

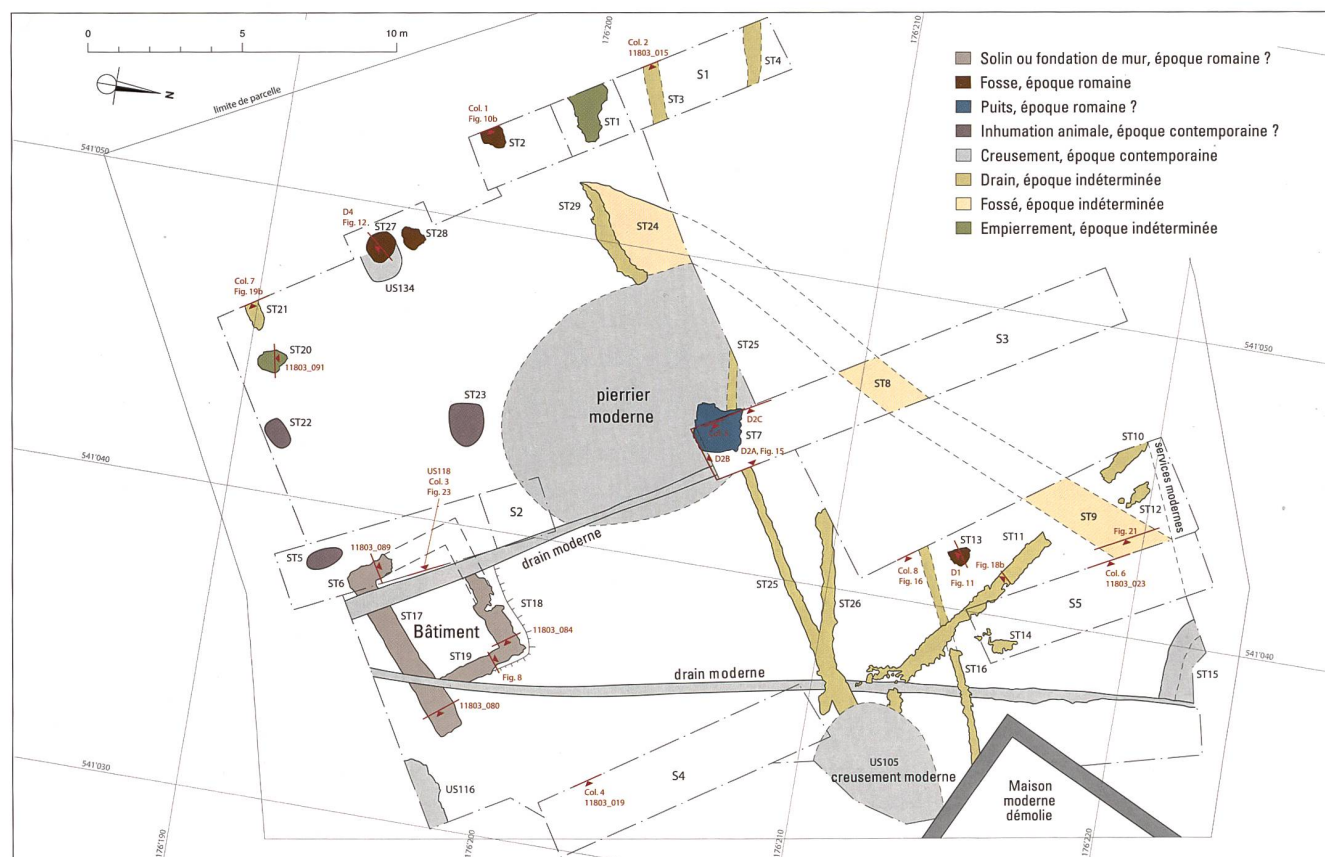




Fig. 29 **VILLARS-STE-CROIX** – Parcelle 154. Vue générale des sondages en direction du sud, avec à gauche l'autoroute A1 (© Archeodunum SA, K. Sauterel).

VILLARS-STE-CROIX

Parcelles 153, 154 et 156

District de Lausanne

CN 1247 - 532 400 / 157 750

Âge du Bronze - La Tène - Époque romaine

Paléosol

En prévision des travaux autoroutiers liés à la suppression du goulet d'étranglement de Crissier, 42 sondages ont été effectués à Villars-Ste-Croix, répartis sur 33 589 m² et représentant environ 2 % de la surface totale. A cette occasion, un paléosol a été mis en évidence sur environ 7500 m². Il est associé à du mobilier céramique qui

remonte en majorité à la seconde moitié de l'âge du Bronze, plus particulièrement au début du Bronze moyen, d'après les analyses radiocarbone. Un chenal ou fossé en relation avec le paléosol a été mis en évidence. Les datations radiocarbone basées sur des nodules de charbon prélevés dans le comblement du chenal datent ce dernier du début de l'âge du Bronze moyen (ICA 17C/1087, 3190 +/- 30 BP, cal. 2 sigma (100 %) : 1510-1410 BC). Dans une moindre mesure, une fréquentation durant l'âge du Fer et la période romaine a été également mise en évidence par la découverte de mobilier céramique. Ces découvertes matérielles suggèrent ainsi

la présence d'un site dans ou à proximité de la zone investiguée.

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : François Menna, Villars-Ste-Croix/
Bussigny-près-Lausanne/Crissier/Écublens/
Chavannes-près-Renens. N01.08 Suppression du
goulet d'étranglement de Crissier. Int. 11848 / Aff. 487.
Rapport de sondages archéologiques 18 juillet au 28
août 2017, Archeodunum SA, Gollion, mars 2018.

Fig. 30 **GRANDSON** – Corcelettes-Les Pins. Vue des pieux dans la tranchée (© Archéologie cantonale, Lausanne, E. Burri-Wyser).

